



Déclaration de performance extra-financière

2021

Airil



Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du groupe Avril, en réponse à la réglementation: décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Les informations portent sur l'année 2021. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début de l'année 2022 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du groupe Avril. Pour l'ensemble des 13 thématiques RSE présentées ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait.

En complément de cette DPEF, le lecteur intéressé peut également se référer au Rapport Annuel Intégré du groupe Avril disponible sur le site internet www.groupeavril.com/groupe/rapport-annuel-2021.

Sommaire

12-13

Stratégie et RSE: une vision intégrée



SPRING, notre démarche RSE

P.12

Objectifs de développement durable des Nations Unies

P.13

Le groupe Avril: raison d'être et métiers

6-11



Servir la Terre : le manifeste

P.6

Une gouvernance collégiale, ancrée dans l'amont agricole

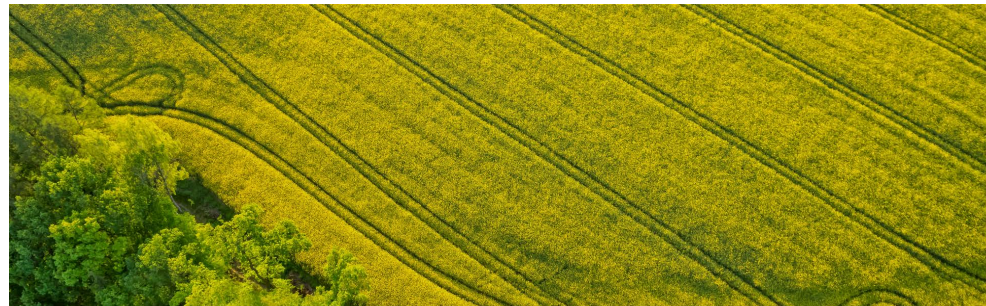
P.8

Modèle d'affaires : une organisation en filière

P.9

Identification des risques extra-financiers

14-19



Méthodologie

P.14

Principaux risques extra-financiers du groupe Avril

P.15

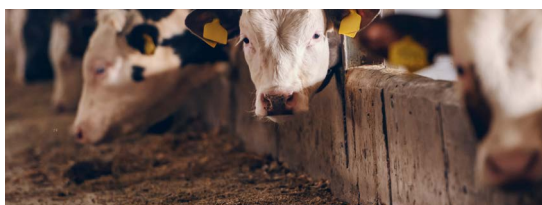
Tableau de correspondance : Engagements – SPRING – ODD – Risques extra-financiers

P.18

20-23

Engagement 1

Agriculture respectueuse de la planète



- Contribuer à la transition agricole P.21

- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio) P.22

- Agir pour le bien-être animal P.23

24-29

Engagement 2

Ressources naturelles et biodiversité



- Mettre en place un approvisionnement responsable P.25

- Développer l'économie circulaire P.28

30-31

Engagement 3

Filières locales



- Transformer des matières premières nationales P.31

32-35

Engagement 4

Investissements



- Investir durablement dans les filières P.33

- Proposer une offre de protéines végétales pour l'animal et pour l'Homme P.34

36-43

Engagement 5

Climat



- Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles P.37

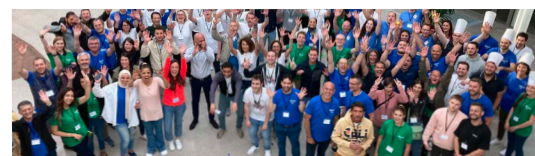
- Bilan GES (scopes 1 et 2) P.40

- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES) P.41

44-55

Engagement 6

Projet collectif et inclusif



- Partager une culture et des valeurs communes au Groupe P.45

- Développer tous les talents P.47

- Être attentif aux collaborateurs P.50

- Agir avec nos parties prenantes externes P.52

- Offrir des produits sûrs et de qualité P.54

Tableau récapitulatif des indicateurs

P.56

Rapport de l'organisme tiers indépendant

P.58

Le groupe Avril: raison d'être et métiers

LE MANIFESTE

Chez Avril, nous sommes là pour les autres.

Pour les Hommes, les filières, les territoires, la Terre.

Nous sommes le sillon, le trait d'union.

À nos racines comme à des milliers de kilomètres, c'est pour eux que nous œuvrons.

Nous œuvrons pour l'Homme, pour le nourrir du meilleur de la nature; Pour lui offrir des énergies plus vertes et les bienfaits d'une chimie végétale.

Nous œuvrons pour ceux qui cultivent la terre et la transforment, pour nos filières, que nous rendons plus performantes aujourd'hui; Et que nous voulons encore plus audacieuses demain.

Nous œuvrons pour la Terre;
Pour protéger ses ressources et toutes ses formes de vie.

Nourrir les Hommes et la Nature.

Nourrir les entreprises et les idées.

Avril existe pour développer.

Pour élever. Pour renforcer. Mettre en action.

Et faire gagner.

Nous sommes là pour Servir la Terre.

L'expression de la raison d'être d'Avril est le fruit de trois années de travail itératif et collaboratif qui ont donné naissance en 2021 à une phrase simple: « Servir la Terre ». Cette raison d'être puise ses sources aux quatre dimensions qui définissent la singularité du modèle Avril.

CONNECTER EN CONFIANCE

Avril, c'est un travail collectif, un fil qui relie l'amont à l'aval, de l'agriculteur à l'assiette, qui rapproche tous les acteurs de la filière pour les faire grandir, gagner en performance, en efficacité et répondre aux attentes de nos clients et de nos consommateurs.

PRENDRE SOIN DU VIVANT

Nous sommes au cœur des transitions agricole, énergétique et alimentaire, nous répondons aux enjeux de demain, climatiques et démographiques, nous veillons à assurer la santé et la sécurité, et, avec respect, à développer des talents, la qualité de nos produits et de nos services pour tous, de manière sûre et durable.

REDISTRIBUER LA VALEUR

Comme l'ont voulu nos fondateurs, nous réinvestissons nos profits au bénéfice de la filière, ce qui nous permet de nous renforcer année après année, offrant ainsi à chacun de multiples opportunités d'évolution. Cette solidarité garantit notre pérennité sur le long terme, c'est un modèle unique au monde.

INVENTER DEMAIN

Cette filière nous donne une responsabilité: préparer l'avenir, mettre en œuvre des solutions au service d'une croissance durable respectueuse du vivant, permettant de faire face aux grands enjeux de la planète. C'est notre ADN, nous avons été pionniers dans le biodiesel, acteur majeur aujourd'hui de l'oléochimie et de la protéine demain, pour impulser le changement. Avec audace et sans frontière.



Servir la Terre est notre raison d'être

6 priorités d'action qui nous engagent au quotidien.

Servir la Terre, c'est...

AGIR POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE.

Parce que nous croyons à une agriculture nourrissant les Hommes et respectueuse de la Planète, nous nous engageons à être le lien avec les producteurs, qui permet le dialogue et construit des solutions, pour une alimentation saine et une juste rémunération du travail des agriculteurs.

AGIR POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ.

Parce que nous continuerons d'importer des matières premières agricoles qui ne peuvent être produites localement et qui viennent de pays exposés au risque de déforestation ou de conversion d'écosystèmes menacés, nous nous engageons à ce que, d'ici 2030, 100 % de nos approvisionnements en palme et en soja soient issus de cultures durables.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LOCALES.

Parce que nous sommes attachés au dynamisme des territoires, nous nous engageons à accélérer le développement des filières d'approvisionnement locales dans tous nos domaines d'activité, et dès 2025 pour 100 % de nos huiles alimentaires quand les matières premières existent.



AGIR POUR L'IMPACT DE NOS INVESTISSEMENTS.

Parce que nous souhaitons avoir un impact positif sur les territoires et l'environnement, nous nous engageons à ce que, d'ici 2030, 100 % de nos investissements, industriels ou financiers, soient fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux.

AGIR POUR LE CLIMAT.

Parce que nous soutenons l'Objectif des Nations Unies de limiter à 2 degrés le réchauffement climatique, intégré aux Accords de Paris, nous nous engageons à réduire de 30 %, d'ici 2030, toutes nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (vs année de référence 2019).

AGIR POUR UN PROJET COLLECTIF ET INCLUSIF.

Parce que nous croyons en la force du collectif, à l'origine de notre modèle et de notre gouvernance, nous nous engageons à nourrir un dialogue permanent et exigeant avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Chez Avril, nous avons tous le pouvoir et le devoir de Servir la Terre.

Une gouvernance collégiale, ancrée dans l'amont agricole

En 2015, Avril s'est doté d'un statut de Société en Commandite par Actions (SCA). Cette structure permet de séparer le pouvoir des actionnaires (les associés commanditaires qui regroupent la FOP¹, la Fondation Avril², le FIDOP³), de celui du gestionnaire (la société Avril Gestion, associé commandité). Cette gouvernance a été conçue pour pérenniser le rôle central des actionnaires fondateurs du Groupe (les agriculteurs de la filière) au cœur de sa stratégie de croissance. Les commanditaires exercent leur rôle à travers un Conseil de surveillance composé de huit membres, dont deux représentants des salariés du groupe Avril élus par leurs pairs. Le Conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an.

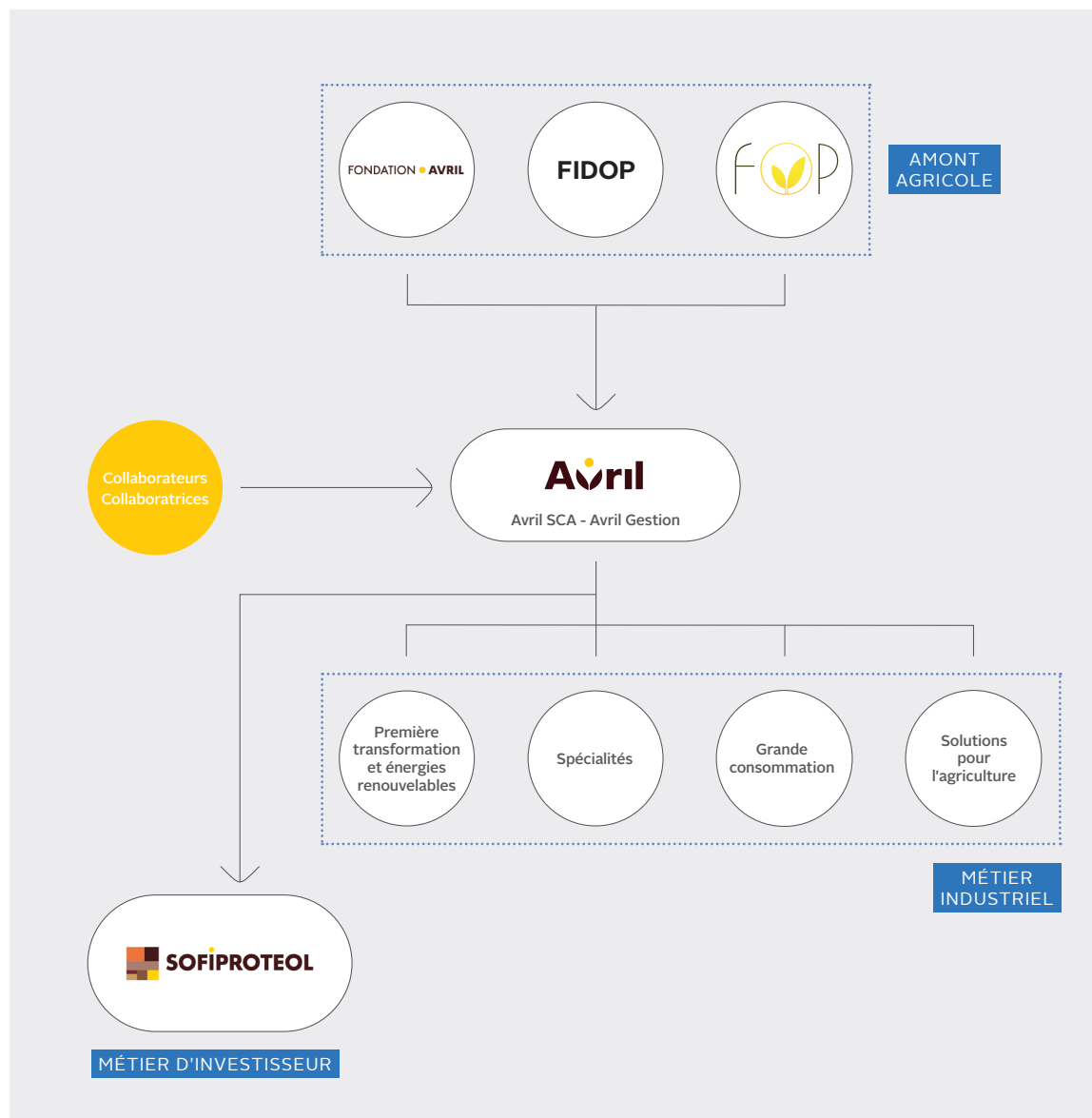
Le Conseil d'administration d'Avril Gestion nomme le gérant de la SCA et décide des grandes orientations stratégiques et financières du groupe Avril. Il se compose de neuf membres: quatre agriculteurs représentants de la FOP, trois personnalités issues du monde économique et deux anciens dirigeants du Groupe.

En février 2017, les administrateurs d'Avril Gestion ont élu Arnaud Rousseau à la présidence du Conseil d'administration. Des informations complémentaires sur la gouvernance d'Avril sont présentées dans le rapport annuel intégré.

1 Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux

2 Fondation reconnue d'utilité publique

3 Fonds de développement interprofessionnel de la filière des oléagineux et des protéagineux



Modèle d'affaires: une organisation en filière

Avril est un Groupe industriel et financier qui intègre de l'amont à l'aval l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière des huiles et protéines végétales. Son modèle de filière est à l'interface du monde agricole, des clients et des consommateurs.

NOS ACTIFS

6854M€

De chiffre
d'affaires

237M€

investis
en 2021

19

pays
d'implantation

56

sites industriels
en France

7348

collaborateurs
(dont 4375 en
France⁴)

30%

de femmes
dans l'effectif

4,4%

d'employés
en situation
de handicap

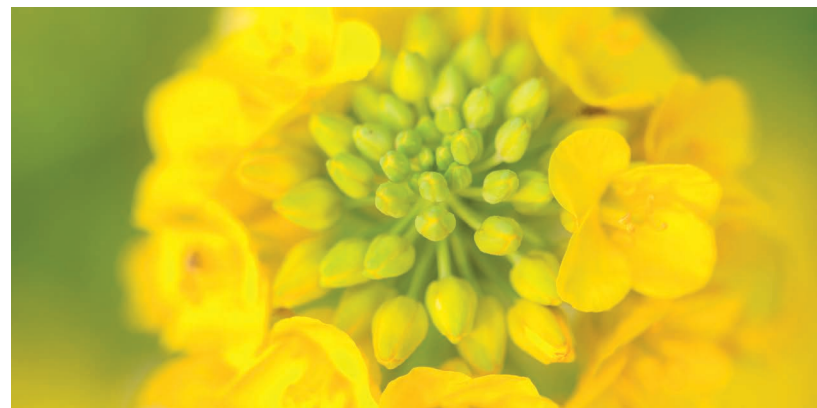
8,7%

de stagiaires
et d'alternants sur
l'année en France

Le groupe Avril fonctionne selon un modèle original: une organisation en filière, de la graine jusqu'aux produits élaborés, dans laquelle chaque métier crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne. Avec l'ensemble de ses partenaires (producteurs agricoles, éleveurs, chercheurs, investisseurs) et fidèle à ce modèle, Avril s'emploie à bâtir des filières d'excellence au service de la ferme France.

Pour faire vivre son modèle, le Groupe mise sur la complémentarité de ses deux métiers: un **métier industriel**, organisé autour de quatre grands domaines et un **métier d'investisseur** exercé à travers Sofiprotéol, société de financement et de développement.

⁴ Effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31/12/2021



MÉTIER INDUSTRIELS

• Première Transformation et Énergies Renouvelables

Ce domaine regroupe les activités historiques de trituration des graines oléagineuses. Ces graines sont broyées et pressées pour en extraire de l'huile qui est utilisée en alimentation humaine ou comme biocarburants.

• Grande Consommation

Ce domaine réunit les activités dédiées aux produits de grande consommation (huiles de table, condiments, savons et produits d'hygiène) avec des filiales en France (Lesieur) et à l'international (Lesieur Cristal au Maroc, GECCO en Algérie, Costa d'Oro en Italie et Expur en Roumanie).

• Spécialités

Ce domaine rassemble les activités dédiées à la production d'ingrédients de spécialité pour l'industrie européenne et mondiale. Cela correspond aux métiers de l'oléochimie (chimie renouvelable issue du végétal) et des huiles de spécialité.

• Solutions pour l'Agriculture

Ce domaine réunit les activités dédiées au monde agricole, et notamment aux éleveurs, avec les filiales Sanders (nutrition animale), MiXscience (spécialités animales), Terrial (fertilisation organique) et Feed Alliance (achat de matières premières).

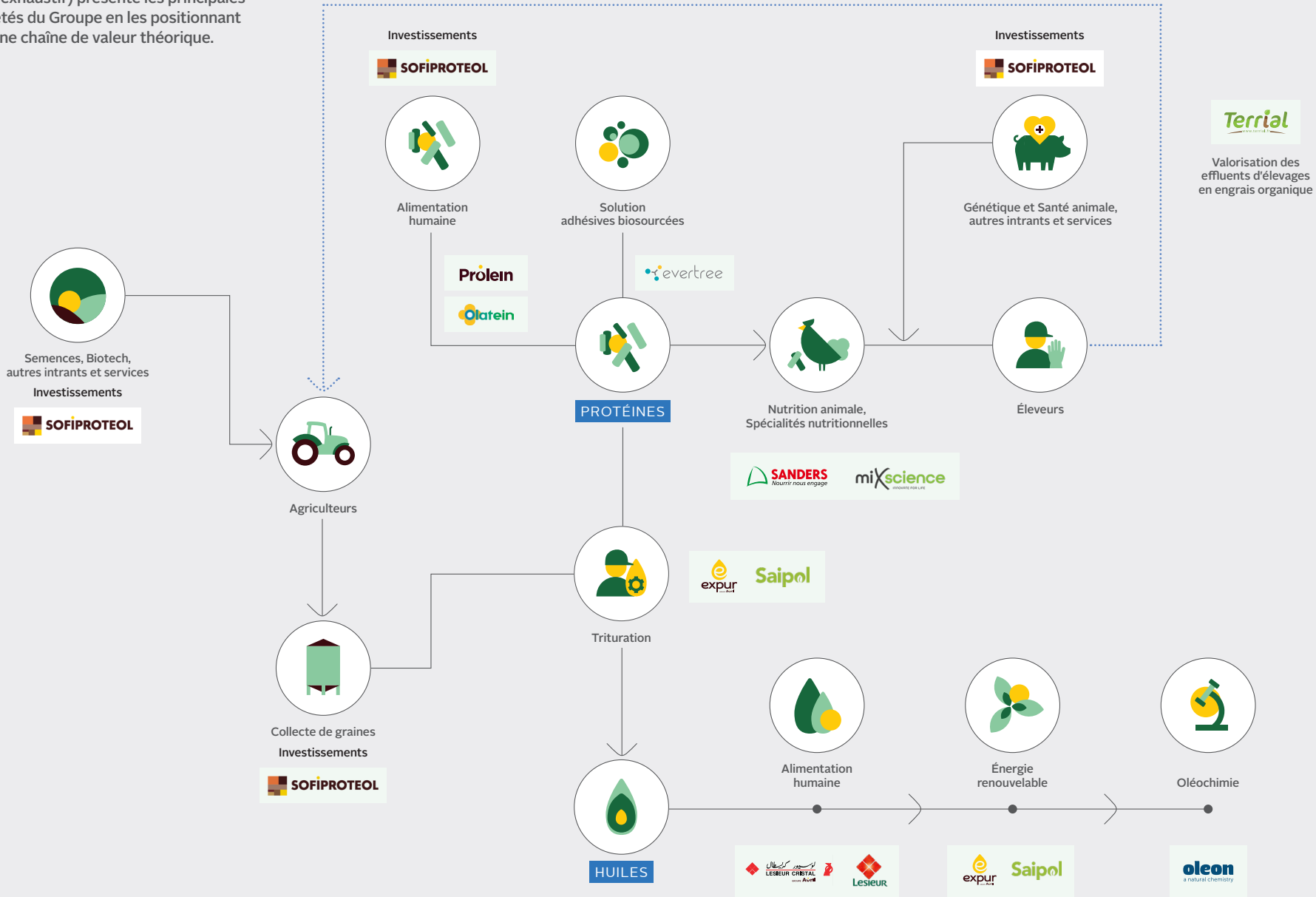
MÉTIER D'INVESTISSEUR

• Sofiprotéol

Société d'investissement et de développement du groupe Avril, Sofiprotéol accompagne les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire par le biais de prises de participations minoritaires et de prêts.

CHAÎNE DE VALEUR SIMPLIFIÉE DES ACTIVITES DU GROUPE

Fourni à titre indicatif, ce schéma (non exhaustif) présente les principales sociétés du Groupe en les positionnant sur une chaîne de valeur théorique.



INFORMATIONS CLÉS SUR LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

DOMAINE	AVRIL PREMIERE TRANSFORMATION & ÉNERGIES RENOUVELABLES	AVRIL GRANDE CONSOMMATION	AVRIL SPÉCIALITÉS	AVRIL SOLUTIONS POUR L'AGRICULTURE	AVRIL DEVELOPPEMENT
PRINCIPALES SOCIÉTÉS	Saipol, Expur	Lesieur, Lesieur Cristal, Costa d'Oro	Oleon, Kerfoot, Novastell, Lecico	Sanders, Feed Alliance, Mixscience, Terrial, Matines, Abera, Porcgros, Ovoteam	Evertree, Prolein, Olatein
EFFECTIFS 2021*	1071	2046	1146	2595	23
SITES DE PRODUCTION**	France, Roumanie	France, Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Italie	Belgique, Allemagne, France, Malaisie, Royaume-Uni	France	France
CHIFFRE D'AFFAIRES 2021***	3326M€	1201M€	941M€	1481M€	1 M€
PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES 2021	<ul style="list-style-type: none"> Huiles végétales (brutes et raffinées), tourteaux riches en protéines, biodiesel, glycérine végétale, huiles de spécialités, lécithines, etc. 1,9 Mt de tourteaux 1,2 Mt de biodiesel 	<ul style="list-style-type: none"> 588 kt d'huiles alimentaires conditionnées 32 kt de savons 40 kt de sauces 	<ul style="list-style-type: none"> 502 kt de produits oléochimiques : (acides gras, esters, alcools gras, glycérine, et autres spécialités) 	<ul style="list-style-type: none"> 2,7 Mt d'aliments pour le bétail (hors prémix et basemix) 56 kt de prémix et basemix 1,8 Md d'œufs (œufs coquille et ovoproduits) 121 kt carcasse porc abattus 675 kt de fertilisants organiques produits par Terrial 	NC
CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises pétrolières Fabricants d'aliments pour le bétail Cosmétique, pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignes de grande distribution Restauration collective Industrie agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Clients B to B dans divers secteurs : cosmétique, chimie (lubrifiants, peinture, produits d'entretien, etc.), agro-alimentaire, exploitation pétrolière, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Sanders : 26 000 éleveurs utilisateurs d'aliments Sanders Matines : enseignes de grande distribution Ovoteam : restauration collective et industrie agroalimentaire Abera : vente B to B Terrial : réseaux de distribution pour fertilisants organiques ou vente directe agriculteurs 	NC

* Effectifs inscrits dans les domaines industriels (nombre contrats de travail) au 31/12/21, hors mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires. Hors effectifs holding et Sofiprotéol (467)

** Sites industriels dont Avril a le contrôle opérationnel

*** Chiffre d'affaires consolidé Groupe 2021 : 6 854 M€ = Somme des CA par domaines industriels + « CA autres » 642 M€ - 739 M€ pour éliminations

Stratégie et RSE: une vision intégrée

SPRING, notre démarche RSE

Intégrée au plan stratégique Avril 2023, Spring est notre démarche de responsabilité sociétale. Spring a deux facettes: c'est un cadre d'action structurant au niveau Groupe et c'est un indicateur de progrès, « l'indice Spring » (pour Sustainability Progress Index). Synthèse de 25 indicateurs RSE, cet indice mesure chaque année par une note sur 5 les progrès d'Avril en matière de développement durable sur toute la durée du plan 2023.

Spring permet d'expliquer et partager la feuille de route, de rassembler les équipes autour d'un cadre commun, de donner plus de visibilité à l'extérieur sur les initiatives prises et les progrès réalisés.

Un cadre d'action basé sur 14 thèmes s'insérant dans les 6 engagements « Servir la Terre »

La raison d'être « Servir la Terre » se concrétise en six engagements, qui sont des raisons d'agir pour le Groupe et pour chaque collaborateur.

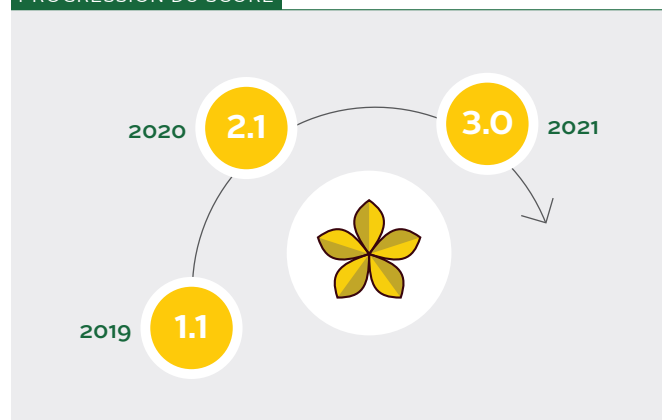
Le comité exécutif soutient la démarche en adaptant son organisation: chacun de ses membres est sponsor d'un engagement lié à la raison d'être pour en assurer son déploiement et son suivi. 14 thèmes ont été identifiés lors de l'élaboration de Spring, ils s'insèrent dans les engagements « Servir la Terre ».

Un indicateur de progrès

L'indice Spring mesure les progrès de la démarche RSE du Groupe sur les cinq ans du plan stratégique. Chaque année, un score global sur cinq est calculé en faisant la moyenne des scores obtenus sur 25 indicateurs clés. Le score correspond à un niveau d'avancement: le but est donc de gagner un point chaque année et d'atteindre 5/5 en 2023. L'indice Spring est pris en compte dans la rémunération variable à moyen-terme des membres du Comité exécutif d'Avril.

À la fin 2020, le score de l'indice Spring s'établissait à 2,1 soit un avancement de 42 % vis à vis de l'objectif 2023. La cible 2020 (2/5) était donc atteinte et dépassée. À fin 2021, le score de l'indice atteint 3,0 soit un avancement de 60 %. La cible 2021 (3/5) est atteinte.

PROGRESSION DU SCORE



Spring c'est notre démarche RSE au sein du plan Avril 2023. C'est le cadre de référence qui matérialise les objectifs, les actions et les progrès d'Avril en matière de développement durable.



SPRING

- **AGIR POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE**
 - Contribuer à la transition agricole
 - Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)
 - Agir pour le bien-être animal
- **AGIR POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ**
 - Mettre en place un approvisionnement responsable
 - Développer l'économie circulaire
- **AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LOCALES**
 - Transformer des matières premières nationales
- **AGIR POUR L'IMPACT DE NOS INVESTISSEMENTS**
 - Investir durablement dans les filières
- **AGIR POUR LE CLIMAT**
 - Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles
 - Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)
- **AGIR POUR UN PROJET COLLECTIF ET INCLUSIF**
 - Offrir des produits sûrs et de qualité
 - Partager une culture et des valeurs communes Groupe
 - Développer tous les talents
 - Être attentif aux collaborateurs
 - Agir avec nos parties prenantes externes

Objectifs de développement durable des Nations Unies

Dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été définis par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'agenda 2030, un ambitieux programme mondial de progrès. Compte tenu de nos activités et notamment du fait de nos productions alimentaires, des enjeux de performance énergétique de nos sites et des solutions innovantes proposées en substitution aux ressources fossiles, nous pouvons contribuer à l'atteinte de onze ODD identifiés lors de l'élaboration de Spring.



ODD 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Contribuer à une meilleure alimentation des Hommes fait partie de la mission d'Avril. La demande croissante en protéines est un défi au niveau mondial. C'est pourquoi Avril et sa filière travaillent sur le développement d'alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et à la production de protéines végétales à haut rendement pour la nutrition animale.



ODD 4: Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Avril accompagne tous ses collaborateurs dans le développement de leurs compétences en leur proposant l'accès via Avril Academy à des formations de Management-Leadership ou ciblées sur des expertises métier. Ces formations ont pour objectif de maintenir l'employabilité des personnes ou l'inclusion de personnes en situation de handicap.



ODD 5: Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Avril a pour volonté d'augmenter la part de femmes dans le Groupe, notamment à des postes à responsabilités au sein du top management.



ODD 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

En matière d'énergie nouvelles, Avril innove avec OLEO100, la première énergie 100% végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française pour les transporteurs, mais aussi avec le programme de recherche BioTfuel qui vise à produire des biocarburants de 2ème génération à partir de résidus agricoles et forestiers.



ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Avril soutient une croissance inclusive, partagée (réinvestissement des bénéfices), et durable (démarche Spring) dans un environnement de travail sécurisé pour tous ses collaborateurs avec notamment le programme We Care du Groupe mis en place en 2019.



ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Avril participe en tant que partenaire industriel et financier à des programmes collaboratifs, regroupant des acteurs de la recherche publique et privée, et de l'industrie. Cette démarche vise à faire face à la nécessité de nourrir plus de 8,4 milliards d'êtres humains à horizon 2030, notamment à travers la production et la valorisation des protéines végétales.

Avril encourage l'innovation à travers notamment ses programmes Nourrir la vie et son programme d'intrapreneuriat Darwin qui permettent de mettre en lumière les projets innovants des collaborateurs. De plus, Sofiprotéol investit sur de nombreux sujets d'innovation liés au développement durable.

D'ici 2030, 100% des investissements, industriels ou financiers, d'Avril seront fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux.



ODD 10: Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Avril a pour objectif d'augmenter la part de femmes au sein du top management, d'encourager les stages pour les étudiants et a mis en place une mission handicap pour favoriser l'intégration de tous les collaborateurs du Groupe, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps.



ODD 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Avril s'attache à développer des produits et procédés durables : carburants d'origine végétale, produits chimiques biosourcés, produits à bilan environnemental amélioré et développement des filières de production biologiques. Chaque site mène une politique d'amélioration de ses performances environnementales soutenue par des standards internationaux (type ISO14001) ou programmes de managements environnementaux internes. En outre, Avril applique une logique d'économie circulaire partout où cela est possible.



ODD 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Avril prend en compte le fait que le système alimentaire mondial représente un quart des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire. Le Groupe soutient l'Objectif des Nations Unies, intégré aux Accords de Paris, de limiter à 2 degrés le réchauffement climatique, nous nous engageons chez Avril à tout mettre en œuvre pour réduire de 30%, d'ici 2030, toutes nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (année de référence 2019). Le Groupe investit également dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique.



ODD 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Avril s'engage à lutter contre la déforestation notamment grâce à sa politique Palme, à savoir en cherchant à s'approvisionner uniquement en Huile de Palme dont il est avéré que la culture ne contribue pas à la destruction de forêts et tourbières, et respecte les droits des travailleurs et des communautés locales. D'ici 2030, 100% de nos approvisionnements en palme et en soja seront issus de cultures durables. De plus le Groupe valorise grâce à sa démarche OleoZE les pratiques d'agriculture régénératrice en France.



ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Avril comprend que la contribution aux objectifs de développement durable nécessite une collaboration étroite entre les différents secteurs. Ainsi, des partenariats, comme celui avec Earthworm Foundation pour la filière Palme, accompagnent la réalisation des objectifs du Groupe.



Réseau France

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



Avril est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, affirmant ainsi sa volonté de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Avril se situe au niveau Advanced, c'est-à-dire le plus haut niveau de reporting, atteint par seulement 11% des entreprises



Identification des risques extra-financiers

Méthodologie

Afin de déterminer les risques (ou opportunités) à retenir pour sa déclaration de performance extra-financière, Avril a suivi la démarche présentée ci-après. Chaque année, la liste des risques est réévaluée en fonction de l'évolution de l'environnement du Groupe et de ses activités.

→ Passage en revue des risques extra-financiers potentiels

Étude de référentiels de reporting RSE afin de dresser une liste exhaustive des risques directs ou indirects en lien avec l'activité du groupe Avril et les intérêts des parties prenantes (univers des risques potentiels).

→ Évaluation de l'importance des risques au regard des activités de l'entreprise

Cette évaluation s'appuie sur la cartographie des risques financiers du Groupe régulièrement revue par une instance dédiée : le Comité des risques (membres du Comité exécutif, Direction juridique, Direction du contrôle interne) qui se réunit au moins une fois par trimestre.

En complément, les enseignements des analyses de matérialité déjà réalisées pour trois filiales du Groupe (Oleon en 2016, Saipol en 2017, Filières d'Élevages d'Avril en 2020⁵) ont également été utilisés pour l'évaluation.

5 Ces trois activités couvrent plus de 70 % du chiffres d'affaires du Groupe.

→ Sélection et consolidation des 13 principaux risques extra-financiers

La liste des risques extra-financiers principaux du groupe Avril a été définie en concertation avec les parties prenantes internes concernées, notamment les membres du Comité exécutif. Pour chacun des risques, un membre du comité exécutif a été identifié comme étant responsable de la gestion du risque (rôle de risk owner).

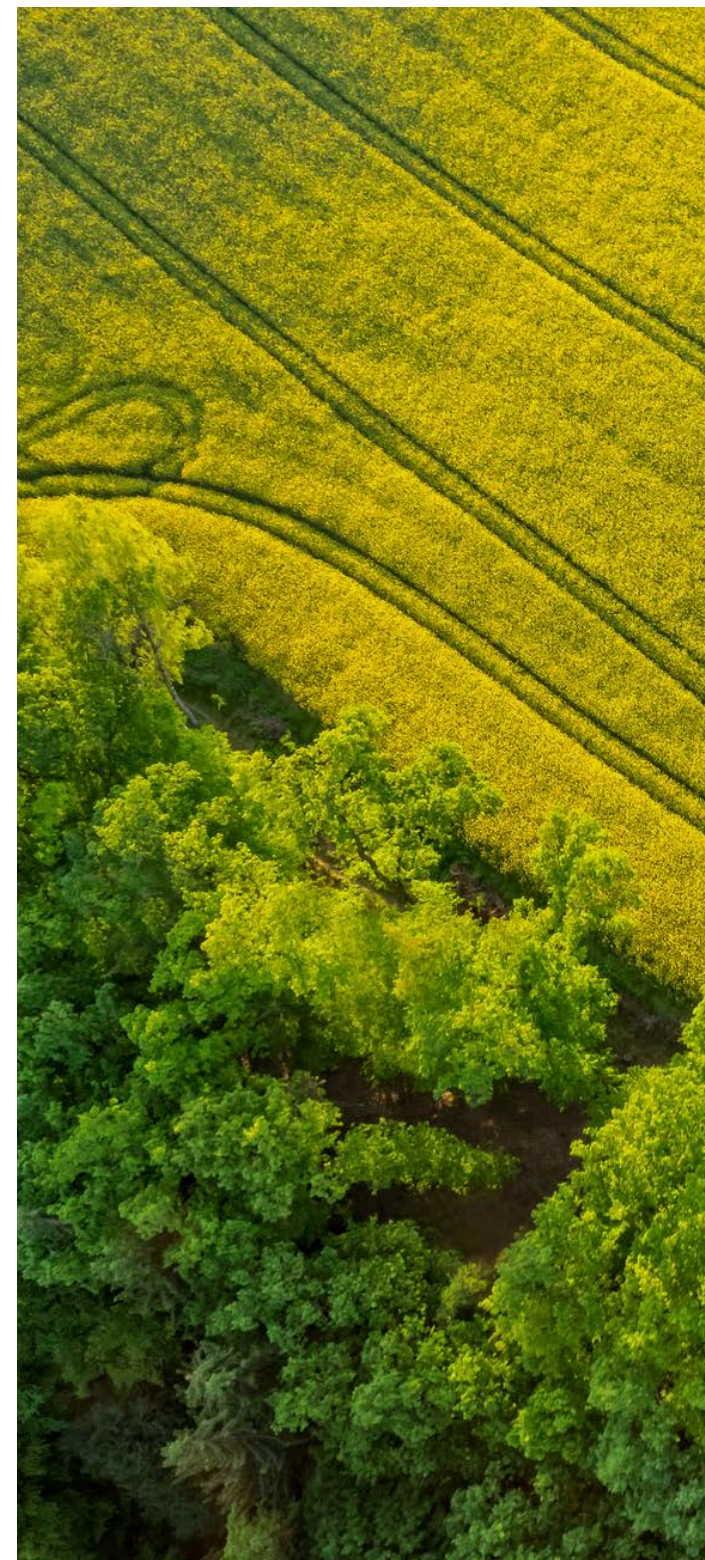
→ Validation de la liste finale des risques par le Comité des risques

Une correspondance a été établie entre la liste finale des risques extra-financiers et la cartographie préexistante des risques financiers du Groupe. Ainsi, 11 des 13 risques extra-financiers peuvent directement être reliés à des risques financiers opérationnels ou stratégiques déjà identifiés.

- Risques stratégiques: vision long terme (cinq à dix ans) sur les risques et/ou opportunités non saisies

- Risques opérationnels: vision deux à trois ans, risques suivis de manière récurrente par le Comité des risques

En complément, deux risques dits « RSE » ont été identifiés dans le cadre de l'élaboration de ce reporting extra-financier.



Principaux risques extra-financiers du groupe Avril

DOMAINE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
AGRICULTURE DURABLE	Stratégique	<p>Favoriser l'évolution vers des pratiques agricoles durables</p> <p>La contribution à la réduction de l'impact environnemental de l'amont agricole est un enjeu fort pour la pérennité d'Avril. En particulier, la phase de production agricole représente la majeure partie des émissions de GES* (vs. autres étapes du cycle de vie) pour les produits du Groupe (alimentation humaine, animale ou biocarburant). Le groupe Avril souhaite promouvoir des pratiques innovantes et contribuer à la transition des modèles agricoles tout en favorisant un meilleur partage de la valeur issue de ces nouveaux modèles.</p>	<p>Renforcement du lien entre les consommateurs et l'amont des filières</p> <p>Création de valeur dans les filières, notamment pour les agriculteurs</p>
ACHATS RESPONSABLES	Stratégique	<p>Maîtriser les risques environnementaux et sociaux liés à nos achats</p> <p>La responsabilité d'une entreprise en matière sociale et environnementale ne s'arrête pas au périmètre de son activité directe, mais s'étend sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La prévention des risques passe notamment par la formalisation, dans un code de conduite, des attentes vis-à-vis des fournisseurs en ce qui concerne le respect des réglementations et des standards internationaux.</p>	<p>Connaissance accrue des fournisseurs, source d'innovation et de performance économique</p>
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Stratégique	<p>Assurer la pérennité de nos filières</p> <p>Le changement climatique affecte les rendements et la disponibilité des productions agricoles, notamment oléoprotéagineuses qui sont à la base des activités du Groupe. La recherche de nouvelles variétés de semences et de solutions innovantes peut apporter des réponses pertinentes sous réserve d'une anticipation suffisante des travaux pour répondre aux besoins des filières.</p>	<p>Développement de nouvelles filières</p>
QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	Opérationnel	<p>Garantir la sécurité et la qualité des aliments et des produits (alimentation humaine et alimentation animale)</p> <p>Toute entreprise doit veiller à la santé et la sécurité des personnes consommatrices ou utilisatrices des biens qu'elle met sur le marché et respecter la réglementation en vigueur. Sur le marché alimentaire, les consommateurs manifestent une sensibilité accrue au contenu et à la qualité des produits consommés directement ou indirectement via la nutrition animale. Si la qualité et la sécurité sont une priorité absolue, le Groupe souhaite aller plus loin dans un effort de transparence et de vigilance dans le développement de ses produits pour répondre à ce besoin.</p>	<p>Valorisation et développement des filières intégrées et/ou tracées</p>
DURABILITÉ DES PRODUITS	Opérationnel	<p>Assurer la pérennité du marché du biodiesel</p> <p>Dans un contexte où la durabilité des biocarburants de première génération est parfois remise en cause, la pérennité du marché du biodiesel est un enjeu pouvant impacter le développement d'Avril. Au-delà de ses activités propres, le groupe Avril s'engage à réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de la filière de production du biodiesel. Ceci passe par un travail avec ses partenaires, notamment les agriculteurs pour mieux valoriser économiquement les pratiques agricoles moins émettrices en carbone. Le bilan GES du biodiesel, du champ à la pompe, est un sujet doublement stratégique : respect de la réglementation UE (seuil d'émission vs. diesel pétrosourcé) et opportunité business (meilleure valorisation du biodiesel bas GES).</p>	<p>Communication positive sur l'impact «bas carbone» de nos produits</p> <p>Développement d'énergies nouvelles</p>
TRANSITION ALIMENTAIRE	Stratégique	<p>Répondre à la demande croissante en protéines végétales</p> <p>Sous l'effet de la croissance démographique mondiale et de la demande grandissante en produits d'origine animale, satisfaire les besoins en protéines végétales sera plus difficile. L'un des grands défis du groupe Avril est de répondre à cet enjeu. Il s'agit ainsi pour le groupe Avril de travailler à la valorisation des protéines issues des graines oléagineuses.</p>	<p>Développement des offres issues des protéines végétales</p>

* Colomb, Vincent (2015). Analyses du Cycle de Vie en agriculture : enseignements du programme AGRIBALYSE®. Agronomie environnement et société. 5. 117-131.

DOMAINE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
BIEN-ÊTRE ANIMAL	Opérationnel	<p>Agir pour le bien-être animal</p> <p>La bienveillance envers les animaux ainsi que leurs bonnes conditions de vie, de transport et d'abattage constituent des attentes sociétales majeures. L'amélioration continue des pratiques en faveur du bien-être des animaux est une exigence éthique et une condition essentielle pour la qualité des produits du groupe Avril.</p>	Montée en qualité et en valeur des produits
PRÉVENTION DES POLLUTIONS	Opérationnel	<p>Prévenir les pollutions et maîtriser les incidents environnementaux significatifs</p> <p>Les sites industriels du groupe Avril, peuvent être exposés à des risques d'incendie, d'explosion ou d'émissions accidentelles dans l'environnement. La politique Hygiène Sécurité Environnement doit permettre de maîtriser ce risque à tous les niveaux et sur l'ensemble des sites du groupe Avril.</p>	Attractivité de l'entreprise vis-à-vis des parties prenantes
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	RSE	<p>Inscrire le groupe Avril dans une économie circulaire</p> <p>Grâce à la complémentarité de ses métiers, le groupe Avril s'affirme comme un acteur clé de la (bio)économie circulaire. La valorisation maximale de tous les flux de matière est inscrite au cœur des activités d'Avril. Avril cherche à optimiser la création de valeur à chaque étape du processus de production. À partir du colza et du tournesol, les opérations de trituration produisent des huiles végétales (destinées à l'alimentation, les biocarburants et la chimie) et des tourteaux (utilisés dans l'alimentation animale) mais également des résidus organiques (coques de tournesol, grignon d'olives, etc.) utilisés comme combustibles dans les chaudières de biomasse du Groupe. Afin d'assurer sa croissance, le groupe Avril investit la valorisation d'autres coproduits à haute valeur ajoutée, ainsi sources de développement vers de nouveaux marchés (cosmétique, pharmaceutique...). Enfin, une filiale d'Avril, Terrial, boucle les cycles en valorisant les résidus et déchets organiques, issus du Groupe ou d'autres sociétés, en fertilisants organiques.</p>	Différenciation, innovation et performance sur l'ensemble du cycle de vie des produits
SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Opérationnel	<p>Assurer la sécurité des salariés et des sous-traitants</p> <p>Les salariés du groupe Avril, et en particulier les salariés des sites industriels, peuvent être exposés à des risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles notamment dû à des manutentions manuelle, chutes, effondrements et chutes d'objets, etc. La sécurité est pour Avril une priorité absolue qui s'appuie sur la conviction que tout accident peut être évité.</p>	Performance et bien-être des salariés
GESTION DES COMPÉTENCES	Opérationnel	<p>Attirer et accompagner nos talents dans leur parcours professionnel</p> <p>Une entreprise se distingue des autres par le talent des hommes et des femmes qui la composent. Dans un monde en mutation marqué par la transition numérique et l'avènement de nouveaux modèles de croissance, le groupe Avril met en place, à travers sa démarche de Talent Management, des moyens pour attirer, développer et engager des talents. Par ailleurs, le groupe Avril a aussi un enjeu de capitalisation du savoir-faire industriel qui est détenu par certains collaborateurs clés au sein des usines.</p>	Engagement des salariés
CLIMAT SOCIAL	Opérationnel	<p>Être attentif aux collaborateurs, donner du sens pour engager les collaborateurs</p> <p>La qualité du climat social est un facteur déterminant pour la qualité de vie au travail et la productivité de l'entreprise. Au-delà du strict respect réglementaire, l'enjeu du dialogue social est de réunir les conditions favorables à un réel échange entre direction et salariés, dans une perspective commune de valeur ajoutée, de qualité de vie au travail et de performance.</p>	Engagement des salariés
PARTIES PRENANTES	RSE	<p>Être transparent et s'engager aux côtés de nos parties prenantes</p> <p>Le dialogue parties prenantes est devenu central aux démarches de RSE, voire plus globalement à la gouvernance des organisations dans la mesure où il permet de mieux tenir compte - dans les orientations stratégiques - des interactions avec l'écosystème. Les entreprises doivent opérer et penser leur développement en prenant en considération leurs parties prenantes (internes/externes, contractuelles ou non).</p>	Engagement des parties prenantes




 Fleur de colza

Tableau de correspondance: Engagements / SPRING / ODD / Risques extra-financiers

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, les thèmes SPRING couvrent l'ensemble des risques extra-financiers du groupe Avril

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	NUMÉRO	ODD	THÉMATIQUE DE RISQUE
AGIR POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE	Contribuer à la transition agricole	Nombre de nouveaux projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole	 3	 12	Agriculture durable
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)	Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	 7	 12	Durabilité des produits
	Agir pour le bien-être animal	Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le Groupe	 9	 12	Bien-être animal
		Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	 10	 12	
AGIR POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ	Mettre en place un approvisionnement responsable	Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	 4	 15	Achats responsables
		Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	 5	 15	
	Développer l'économie circulaire	Taux de valorisation des déchets industriels	 14	 12	Utilisation durable des ressources
		Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	 15	 12	
		Part des emballages recyclables dans les emballages	 16	 12	
		Part de matière première recyclée dans les emballages	 17	 12	
		Quantité de dons alimentaires		 12	
AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LOCALES	Transformer des matières premières nationales	Part de matières premières nationales traitées par le groupe Avril	 1	 12	Achats responsables
AGIR POUR L'IMPACT DE NOS INVESTISSEMENTS	Investir durablement dans les filières	Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique		 9	Adaptation au changement climatique
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales		 2	Transition alimentaire
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement de l'économie circulaire		 12	Utilisation durable des ressources
		Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	 2	 9	

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	NUMÉRO	ODD	THÉMATIQUE DE RISQUE
AGIR POUR LE CLIMAT	Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles	Fréquence des incidents industriels		9	Prévention des pollutions
		Consommation d'énergie par tonne produite	 11	7	Utilisation durable des ressources
		Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale	 12	7	
		Consommation d'eau par tonne produite	 13	12	
		Emissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2)		13	
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)	Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol	 8	13	Durabilité des produits
AGIR POUR UN PROJET COLLECTIF ET INCLUSIF	Partager une culture et des valeurs communes Groupe	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	 19	8	Sécurité au travail
		Part de femmes dans l'effectif du Groupe	 18	5	
	Développer tous les talents	Turnover subi		8	Gestion des compétences clés
		Part des femmes dans les top managers du Groupe	 20	5	
		Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	 21	10	
		Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France	 22	4	
	Être attentif aux collaborateurs	Taux d'absentéisme		8	Climat social
		Taux de grévistes		8	
	Agir avec nos parties prenantes externes	Mise en place d'un Comité de parties prenantes	 23	17	Parties prenantes
		Organisation de visites Avril Communities	 24	17	
		Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	 25	17	
	Offrir des produits sûrs et de qualité	Nombre de retraits et rappels de produits	 6	12	Qualité et sécurité des produits

ENGAGEMENT

1

Agriculture respectueuse de la planète

Dans le cadre de l'élaboration de sa raison d'être, le Groupe a réaffirmé sa volonté d'agir pour une agriculture respectueuse de la planète. Le Groupe s'engage à être le lien avec les producteurs, qui permet le dialogue et construit des solutions, pour une alimentation saine et une juste rémunération du travail des agriculteurs.



Contribuer à la transition agricole

Point de situation

Actions de Sofiprotéol

Depuis sa création, Sofiprotéol investit pour des filières responsables, au service des territoires et à l'écoute des consommateurs. Ainsi, Sofiprotéol accompagne la transition vers une agriculture plus durable à travers son activité d'investisseur et celle de gestionnaire du fonds FASO⁶ qui permet de soutenir financièrement des projets d'innovation.

En 2021, Sofiprotéol, a poursuivi son action au service de l'amélioration variétale des oléoprotéagineux en soutenant plusieurs programmes de recherche par le biais du fonds FASO. L'innovation variétale est un enjeu clé pour Sofiprotéol, qui vise un double objectif : offrir aux agriculteurs des solutions de diversifications compétitives dans leurs rotations et résilientes face au changement climatique, tout en limitant le recours aux intrants chimiques dans le respect de la biodiversité et la santé des sols.

L'action du FASO au profit de l'innovation variétale s'est inscrite tout particulièrement dans la dynamique du Plan Protéine National, qui vise à développer :

- les cultures légumineuses en France, dont les effets environnementaux sont très bénéfiques à la rotation;
- les usages des légumineuses pour la consommation humaine et animale.

Ainsi, durant cet exercice Sofiprotéol a accompagné deux projets majeurs sur deux cultures légumineuses d'importance :

- Un programme visant la création d'une offre variétale de soja français plus adaptée aux besoins de la nutrition humaine à travers le développement de lignées à faible teneur en isoflavones
- Un programme de développement de variétés de pois de printemps plus riches en protéines pour améliorer la compétitivité des productions en répondant aux besoins qualitatifs de la nutrition humaine et animale, en substitution au soja d'importation.

Ces innovations doivent permettre d'offrir une meilleure valorisation de leurs cultures aux agriculteurs en répondant aux besoins des filières et aux enjeux de la souveraineté protéique de la France.

Dans un contexte de changement climatique et de stress hydriques accrus dans des périodes clés du développement des cultures, le FASO a également accompagné la société Elicit Plant dans le financement d'essais, en vue d'homologation d'une solution biostimulante innovante. Elle permet de réduire l'impact du stress hydrique sur les cultures de soja et tournesol et ainsi de maintenir la compétitivité des cultures dans les zones les plus exposées.

Par ailleurs, dans l'objectif de réduction de consommation d'intrants chimiques, Sofiprotéol a également accompagné la structuration de la filière Bio française, en proposant un accompagnement financier pour la construction d'outils de collecte et de stockage adaptés aux contraintes de cette filière. Ce sont notamment des outils disposant de nombreuses cellules de stockage, au volume adapté et correctement ventilé, permettant d'accueillir la diversité des cultures. Sofiprotéol a ainsi participé au financement de deux nouvelles unités de stockage et de travail des grains dédiées au bio aux côtés de la coopérative CAPA en Ariège et de l'union de coopératives agricoles Aquitabio en Charente.

Ces accompagnements sont autant d'illustrations de la volonté de Sofiprotéol d'accompagner la transition agricole notamment au travers de la structuration des filières bio.

Enfin, à travers sa souscription au fonds Capagro, fonds de capital innovation dédiée aux filières agro-industrielles, Sofiprotéol a concouru au financement de Naïo Technologies, société dédiée à la robotique agricole, offrant des solutions de désherbage mécanique aux cultures maraîchères et à la vigne. La robotique agricole est un levier clé pour assurer la transition des exploitations vers une agriculture à la fois durable et plus productive.



Féveroles d'hiver (Oise - 60)

Indicateur

KPI SPRING n°3	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible 2023
Nombre de nouveaux projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole	6	6	Au moins 1 nouveau projet	Au moins 1 nouveau projet
Atteinte de la cible Spring 2021		✓		
<p>Commentaire : Démarrage en 2021 de six nouveaux projets de plus de 100 k€ en faveur de l'agriculture durable financés par Sofiprotéol (convention signée par les partenaires et 1^{ère} facturation réglée sur l'année 2021 ou investissement d'un montant de plus de 100 k€ en 2021)</p>				
<p>Formule : Nombre de nouveaux projets contribuant à la transition agricole soutenus par le groupe Avril ou ses filiales (évolution vers des pratiques plus durables).</p>				
<p>Précisions : Le montant total du projet doit être supérieur à 100 k€.</p>				
<p>Périmètre : Groupe</p>				

Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)

Politique et plan d'action

L'engagement des transitions agricoles, alimentaires et environnementales se traduit chez le consommateur par une volonté de consommer ou utiliser des produits qui répondent à certains cahiers des charges, des pratiques culturales plus durables, des critères environnementaux ou bien encore des critères de localité. Une illustration majeure de cette volonté sociétale est le développement de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique dont le marché a doublé en 2015 et 2020, bien que ce dernier connaisse un premier ralentissement de sa croissance depuis 2021.

L'ambition du groupe Avril est d'être le leader des solutions issues de la transformation végétale au service des transitions agricole, alimentaire et environnementale. Ainsi, s'inscrivant dans une vision complémentaire des différents modes de production agricoles, nous souhaitons contribuer au développement de filières résilientes, assurant aux consommateurs des produits répondant à leurs attentes, tout en offrant aux producteurs souhaitant s'engager dans ces choix de production l'accès à des débouchés valorisés et pérennes.

L'exemple du développement de la filière biologique au sein du groupe Avril est une traduction concrète de cette ambition. L'objectif est d'offrir à nos clients une alternative Bio ou Utilisable en Agriculture Biologique (UAB) pour nos principaux produits, et d'accroître progressivement la part des produits et activités bio dans notre chiffre d'affaires. Par exemple, s'agissant des protéines végétales pour lesquelles la demande de produits bio à destination de la nutrition animale est croissante, nous participons à la structuration de la filière à travers des outils dédiés permettant de servir ces nouvelles attentes du marché à l'image de nos investissements

pour des sites de trituration permettant de transformer des graines oléagineuses biologiques comme Sojalim ou Oleosyn Bio (plus grand site de trituration 100 % biologique en France).

Ainsi, le développement de la part d'agriculture biologique dans le chiffre d'affaires des différentes entités du Groupe passe par :

- Des objectifs annuels de croissance sur les gammes biologiques ou UAB existantes
- Le lancement de nouvelles gammes ou nouveaux produits biologiques

Si la mesure du développement des produits biologiques a constitué la première étape de la mise en place de cet indicateur « Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs », le recensement d'autres produits répondant à ces attentes puis le suivi de leur évolution avec des objectifs similaires à ceux des produits biologiques constituent les prochaines étapes de progrès de cet indicateur. Ce recensement a été réalisé en 2021 et a permis d'identifier ces produits dont le suivi sera réalisé à partir de 2022.



↑ Culture de soja

Indicateur

KPI SPRING n°7	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	2,70 % 155 M€	2,32 % 159 M€	+ 4 M€	CA > 2020	CA > 2022
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Formule : Part du chiffre d'affaires (CA) des produits certifiés BIO ou des produits Utilisables en Agriculture Biologique (UAB), dans le chiffre d'affaires Groupe					
Périmètre : Groupe					
Taux de couverture : 26 sociétés du Groupe commercialisant des produits BIO ou UAB					

Le contexte de hausse du prix des matières premières a entraîné une augmentation du chiffre d'affaires du Groupe et a ainsi baissé la part du chiffre d'affaires bio dans celui-ci. Malgré cela le chiffre d'affaires bio du groupe Avril a progressé en 2021 en valeur absolue.

Cette hausse a été réalisée malgré un ralentissement du marché bio en 2021 dont les chiffres définitifs ne seront connus qu'en juillet 2022. Un recul, pour la première fois sur ce marché, de -3 % de la vente produits bio en grande distribution a d'ores et déjà été communiqué.

Cette croissance du chiffre d'affaires du groupe Avril est principalement issue de l'activité nutrition animale qui poursuit son développement bio, portée par la montée en puissance d'usine d'alimentation animale ou de trituration converties les années précédentes pour répondre à cette demande spécifique. De nouveaux projets de conversion ou de développement continuent d'être étudiés pour poursuivre l'accompagnement du développement de la filière. Du côté de Lesieur, après l'huile de tournesol lancée en 2020, une nouvelle référence est venue s'ajouter à la gamme Lesieur des huiles 100 % Bio & françaises en 2021 avec une huile de colza. À noter que ces huiles sont issues d'Oléosyn Bio, l'outil de trituration dédié à la filière bio inauguré en 2020.

Agir pour le bien-être animal

Politique

Conscient des attentes sociétales sur le sujet du bien-être animal, Avril s'est doté depuis 2017 d'une politique dédiée, couvrant les espèces et filières suivantes en France : porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin et ruminant. Cette politique repose sur deux grands axes :

- **Axe 1: Identifier et supprimer les situations inacceptables dans les élevages avec lesquels le Groupe a une relation contractuelle.** Par « inacceptable » sont considérés le non-respect avéré du cadre réglementaire et des fondamentaux de conduite d'élevage : accès suffisant à l'eau et à l'alimentation, absence d'animaux en souffrance, bonnes pratiques de gestion des animaux morts en élevage.
- **Axe 2: Faire progresser les pratiques par des démarches d'amélioration continue portant sur la protection et le bien-être des animaux, en lien avec les différents acteurs des filières.**

Plan d'action

En ligne avec notre double ambition – supprimer les situations inacceptables ; faire progresser les pratiques – nous avons concentré nos efforts sur deux priorités : le suivi des élevages dans notre périmètre de responsabilité et la transition vers l'œuf « alternatif »⁷.

Suivi et audit des élevages

Afin de favoriser de bonnes conditions de travail et permettre des conditions de vie optimales pour les animaux, nous avons élaboré un référentiel interne couvrant différentes exigences en lien avec le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage. Ce référentiel est progressivement déployé sur l'ensemble des élevages rentrant dans notre périmètre de responsabilité. Le référentiel comporte 25 points de contrôle regroupés en thématiques qui concernent l'entretien extérieur, l'entretien de l'intérieur des bâtiments, les conditions de vie des animaux, la gestion des animaux malades, la gestion des intrants, la gestion des cadavres ou encore la gestion des nuisibles.

- En 2021, le process de suivi et audit des élevages a été amélioré sur deux points:
 - La création d'un espace partagé entre les régions et le service qualité national facilitant ainsi la mise à jour du périmètre d'élevages à auditer ainsi que le partage de données entre ces deux entités.
 - L'extraction automatique des données pour les espèces Porc et Volaille de chair, permettant ainsi de sécuriser la production de l'indicateur.
- **Autre changement, le mode de calcul de l'indicateur a été affiné:**
 - Pour le dénominateur (nombre d'élevages à auditer) sont comptabilisés les élevages présents dans le périmètre au 30 septembre (en chair et ponte) et au 31 octobre (en porc et lapin).
 - Pour le numérateur (nombre d'audits réalisés) sont comptabilisés tous les audits réalisés dans une période de maximum 3 ans avant le 31 décembre de l'année considérée, on regarde par conséquent la date de dernier audit.

Conversion du parc d'élevages de poules pondeuses

Avril est engagé dans un plan d'adaptation de sa filière œufs afin de répondre aux attentes des consommateurs et de garantir aux éleveurs une activité pérenne. L'objectif est de parvenir à 100 % d'œufs commercialisés ou utilisés par Avril issus d'élevages alternatifs (poules élevées au sol, en plein air, en agriculture biologique) à l'horizon 2025.

Indicateurs

KPI SPRING n°10	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	85,34%	76,84%	- 8,5 pts	100% audités depuis moins de 3 ans	100% audités depuis moins de 3 ans
Atteinte de la cible SPRING 2021		✘			

Commentaire : Le contexte sanitaire a été compliqué pour le dernier trimestre 2021 notamment concernant la partie volaille. La grippe aviaire (influenza) a stoppé la réalisation des audits sur cette période pour des raisons de biosécurité

Précisions : 969 élevages différents ont été audités sur ces trois dernières années selon le référentiel de leur espèce, sur un total de 1 261 élevages à auditer

Périmètre : 1 261 élevages ayant une relation d'affaires avec le Groupe qui va au-delà de la relation client-fournisseur. Ainsi, ce périmètre comprend des élevages en contrat ou engagés dans une filière avec Avril, ainsi que des élevages dont une part de capital est détenue par le Groupe

KPI SPRING n°9	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le Groupe	50,31%	53,22%	+2,91 pts	≥ 60%	≥ 70%
Atteinte de la cible SPRING 2021		✘			

Commentaire : La progression de la part d'œufs alternatifs a été freinée dans le contexte particulier de la crise sanitaire lié à la grippe aviaire qui a maintenu une demande relativement forte en œufs de code 3 (cage)

Formule : Nombre d'œufs « alternatifs » (Codes 0,1,2) / Nombre d'œufs (tous codes confondus)

Périmètre : Œufs achetés par le Groupe = Achats d'œufs par Matines et Ovoteam (exprimés en millions d'œufs équivalents sur une année)

⁷ Œufs issus d'élevages de poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1), ou en production biologique (code 0)

ENGAGEMENT

2

Ressources naturelles et biodiversité

Parce que nous continuerons d'importer des matières premières agricoles qui ne peuvent être produites localement et qui viennent de pays exposés au risque de déforestation ou de conversion d'écosystèmes menacés, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 100 % de nos approvisionnements en palme et en soja soient issus de cultures durables.



Mettre en place un approvisionnement responsable

Politique

Actions de la Direction des Achats Groupe

La politique Achats Responsables du groupe Avril se décompose en trois volets :

→ Le Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs⁸ formalise la volonté du Groupe de travailler avec des fournisseurs se conformant aux réglementations internationales ou nationales afférentes à leurs activités et aux principes des standards internationaux, comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme ou encore les Conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Ce code fait partie intégrante de la documentation obligatoire remise par la Direction des achats d'Avril à l'appui de ses consultations. Ce code s'intègre également aux dispositions contractuelles conclues entre le Groupe et ses fournisseurs.

Le Code de conduite des fournisseurs présente les exigences du Groupe en matière de protection de l'environnement et de respect des pratiques sociales, des conditions de travail, de santé et de sécurité. À commencer par une stricte conformité aux réglementations en vigueur dans les 19 pays où Avril est présent. Ces règles sont désormais intégrées dans toutes les procédures achats (hors matières premières) du Groupe. En cas de manquement au Code et en l'absence de mise en œuvre d'actions correctives par le fournisseur, Avril pourra résilier tout accord conclu avec le fournisseur.

→ Le déploiement d'un système d'évaluation des fournisseurs sur des critères RSE

En 2021, en préparation de l'activation de la raison d'être par les fonctions achats, Avril a lancé une campagne de collecte des engagements RSE de ses principaux fournisseurs. Des entretiens sont menés avec les responsables RSE de ces fournisseurs clés, afin de travailler sur une grille de correspondance avec nos engagements. Ce

⁸ Code disponible ici : www.groupeavril.com/sites/default/files/code_conduite_fournisseur_groupe_avril_2019.pdf

travail est réalisé dans l'objectif d'élaborer courant 2022 un système d'évaluation et de sélection des fournisseurs sur des critères RSE. En complément, Oleon a poursuivi en 2021 sa démarche pilote d'évaluation de ses fournisseurs (cf. paragraphe plan d'action).

→ L'intégration de critères RSE dans les processus Achats

Afin de sélectionner ses partenaires et d'animer les relations fournisseurs, la Direction des achats travaille de manière continue sur l'intégration de critères RSE dans ses processus ; et notamment sur le périmètre d'achat « hors matières premières ». La méthodologie « Five steps » utilisée pour le pilotage des appels d'offre permet ainsi d'intégrer des critères environnementaux et sociétaux lors des phases de sélection et de contractualisation avec ses fournisseurs.

Avril sélectionne ses prestataires en favorisant ceux facilitant l'intégration de travailleurs en situation de handicap. Avril travaille à l'amélioration de la sécurité de ses fournisseurs via l'organisation annuelle d'une journée dédiée.



↑ Cosses de soja

Huile de palme : une politique dédiée

Avril fait appel à l'huile de palme pour certaines de ses activités industrielles. À ce titre, le Groupe s'est doté d'une politique spécifique⁹, à travers laquelle il ambitionne de s'approvisionner uniquement en huile de palme zéro déforestation. Pour déployer les actions associées auprès de ses fournisseurs (traçabilité jusqu'aux moulins, alignement entre la politique Avril et les démarches fournisseurs), Avril est accompagné par l'ONG Earthworm Foundation depuis 2016.

Soja : un engagement « zéro déforestation » via l'initiative Duralim

Avril trouve son origine dans une volonté du monde agricole français de réduire sa dépendance au soja importé. Depuis la création du Groupe, la construction et la consolidation d'une filière industrielle oléoprotéagineuse pérenne et performante en France a permis d'accroître la production de tourteaux (en particulier de colza) destinés à l'alimentation animale et ainsi de réduire significativement les importations de soja. Selon Terres Univia, la dépendance de la France vis-à-vis des importations en Matières Riches en Protéines (> 15 %) est passée de 71 % en 1980/81 à 46 % en 2018/19.

Avril et ses sociétés de nutrition animale sont engagés dans Duralim, une démarche collective d'amélioration de la durabilité de l'alimentation animale qui a pris en 2018 un engagement public en faveur du « zéro déforestation »¹⁰.

Compte tenu de ses caractéristiques, le soja reste toutefois une matière première incontournable en alimentation animale. C'est pourquoi, nous avons chez Avril une conviction : en tant que leader français de la nutrition animale à travers la marque Sanders, le Groupe doit agir pour la durabilité de cette culture. Ainsi, Avril et ses filiales sont depuis de nombreuses années engagés en faveur du soja durable. Nos actions en la matière se structurent autour de deux axes de travail : le soja importé et le soja français.

⁹ Disponible ici : www.groupeavril.com/sites/default/files/politique_palme_durable_groupe_avril.pdf
¹⁰ cf. Rapport Annuel 2019 DURALIM : ra.duralim.org/

Plan d'action

Code de conduite des fournisseurs et évaluations RSE des fournisseurs

L'objectif est que les entreprises du Groupe poursuivent le déploiement du Code de conduite des fournisseurs, en s'appuyant sur l'expérience de notre filiale Oleon, pilote dans ce domaine.

Ainsi, en 2021, Oleon a poursuivi son programme d'évaluation RSE des fournisseurs. Mené en collaboration par les équipes Achats, Trading et RSE, ce programme cible deux grands types de fournisseurs : les fournisseurs « matières premières » et « hors matières premières ». Tous les fournisseurs de matières premières ont été inclus dans le programme d'évaluation. Pour les fournisseurs « hors matières premières » Oleon cible les entreprises avec lesquelles une dépense annuelle d'au moins 50 k€ est engagée. Ces entreprises représentent 80 % des achats de matières non brutes d'Oleon. Tous les fournisseurs d'Oleon, indépendamment de leurs dépenses, doivent signer le code de conduite des fournisseurs pour pouvoir travailler avec Oleon.

Avec le programme EcoVadis, l'objectif est que 80 % des fournisseurs sélectionnés soient évalués d'ici à 2026 et que 75 % de ces fournisseurs évalués obtiennent la médaille d'argent. Aucun objectif spécifique n'a été fixé pour 2021 car Oleon s'est concentré sur la réalisation de l'objectif 2026. Les résultats opérationnels à la fin de 2021 sont les suivants :

- **424 fournisseurs** (86 % des fournisseurs contactés en 2021, ou 71 % de l'ensemble des fournisseurs du périmètre) ont accepté le code de conduite des fournisseurs.
- **291 fournisseurs** (78,5 % des fournisseurs sélectionnés sur la base des dépenses, soit 98 % de l'objectif fixé pour 2026) ont été évalués par EcoVadis.
- **189 fournisseurs** (77 % des fournisseurs évalués sur la base des dépenses, soit 103 % de l'objectif pour 2026) ont obtenu une médaille d'argent par EcoVadis.

En 2022, l'objectif est d'inclure les autres fournisseurs « hors matières premières », d'aider les fournisseurs ayant obtenu un faible score à atteindre le niveau de la médaille d'argent et d'inciter les fournisseurs non actifs à se faire évaluer.



Huile de palme

→ **Traçabilité**: Collecte chaque semestre auprès des fournisseurs des informations permettant de remonter la chaîne d'approvisionnement jusqu'aux moulins¹¹ afin de maintenir une traçabilité pour 100 % des volumes achetés.

→ **Couverture des approvisionnements par des dispositifs de durabilité**: 100 % des approvisionnements annuels en huile de palme couverts par :

- Soit des certifications RSPO Mass Balance (MB) ou RSPO Segregated (SG) répondant à la demande de clients ; ou des certifications ISCC-EU en application de la réglementation européenne sur les biocarburants ;

- Soit des projets de terrain en lien avec des fournisseurs ou des exploitants de plantations, selon les modalités d'un mécanisme interne propre à Avril : 1 euro financé dans un projet = 1 tonne d'huile de palme couverte ;

- En complément, des achats de crédits RSPO (système Book & Claim de la plateforme PalmTrace) peuvent être faits pour permettre la couverture de l'ensemble des approvisionnements

→ **Poursuite de la démarche VTTV¹²** préconisée par Earthworm Foundation, soutien financier à deux projets de transformation de la filière palme sur le terrain. Les deux projets sont situés en Indonésie, un premier projet est situé à Aceh Tamiang et un second dans la province du Riau. Ces projets visent à aider le gouvernement local en matière d'utilisation des terres, participent à la formation des petits exploitants en suivant l'engagement « pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation » et soutiennent les communautés locales dans le développement de moyens de subsistances durables.

Soja importé: Avril aide au développement de filières durables

→ Participation à des initiatives multi-acteurs

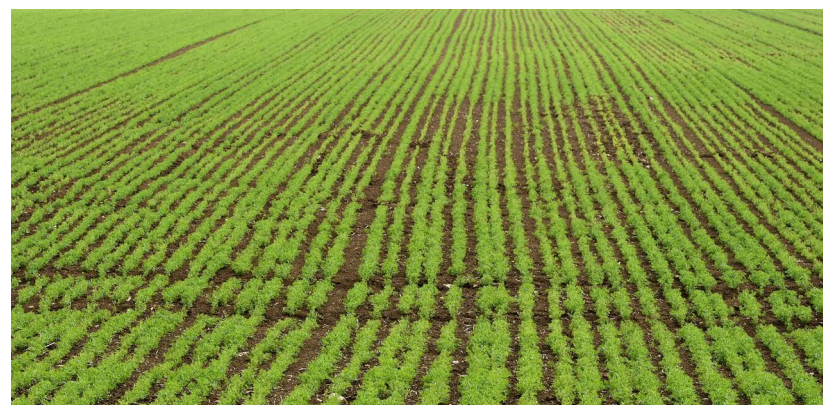
- **RTRS**: En 2014, Avril¹³ a été le premier acteur français de la nutrition animale à rejoindre la RTRS. Avril¹⁴, s'engage de manière volontaire à acheter chaque année des crédits RTRS afin d'aider à l'essor du soja responsable. En 2021, ont été achetés 25 000 crédits (correspondant à 25 000 tonnes de tourteaux) de soja certifié responsable et produit dans la zone du Cerrado, fortement impactée par la déforestation au Brésil.

- **FEFAC**: Participation à la commission durabilité de la FEFAC¹⁵.

- **DURALIM**: Avril¹⁶ est également engagé dans Duralim, une démarche collective d'amélioration de la durabilité de l'alimentation animale qui a pris en 2018 un engagement public en faveur du « zéro déforestation »¹⁷.

→ Utilisation de soja « garanti hors Amazonie » pour certaines filières

- Chaque année, environ 40 ktonnes de tourteaux de soja non-OGM tracés « hors biome amazonien » sont utilisées par Sanders, notamment dans une filière de volaille de chair spécifique alimentant les restaurants McDonald's.



↑ Culture de soja

11 Les moulins sont les premières unités de transformation et sont un bon indicateur des lieux de production (plantations).

12 Présentation de la démarche VTTV : www.earthworm.org/id/news-stories/what-is-vt-tv

13 Via Feed Alliance. Feed Alliance est l'acheteur exclusif pour le groupe Avril de soja destiné à l'alimentation animale.

14 Via Sanders, leader de la nutrition animale en France

15 Fédération européenne des fabricants d'aliments composés

16 Avril et ses filiales Saipol, Sanders, MIXscience et Dielna. www.duralim.org

17 www.nutritionanimale.org/fichiers/20180322104641_CP_Duralim_Engagement_Alimentation_animale_durable_20_mars_2018.pdf

Indicateurs

Soja français : Avril soutient la relance d'une filière soja nationale et non-OGM

→ Avril est engagé dans la structuration de la filière soja en France.

- Sofiprotéol¹⁸ fédère et coordonne les différents acteurs autour d'un plan national visant à développer les surfaces de soja et mettre en place un schéma industriel cohérent, allant de la valorisation des bassins de production existants à la contractualisation avec des partenaires industriels en aval.
- Cette démarche soutient la production locale (186 000 ha cultivés en 2020, x4 en 10 ans), aux impacts positifs sur biodiversité et climat: moins de pression sur les écosystèmes d'Amérique du Sud, diversification des assolements en France, introduction d'une culture bénéfique en termes environnementaux (amélioration de la structure du sol, économie en intrants), réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports.
- Avril, à travers Sanders et Sofiprotéol est actionnaire d'Extrusel, le 1^{er} tritrateur de soja local en France, basé à Chalon-sur-Saône (71). Une autre unité de trituration de soja (Sojalim¹⁹) opère depuis 2017 à Vic-en-Bigorre (65). L'objectif est de valoriser durablement les graines de soja non-OGM produites dans le Sud-Ouest pour nourrir les animaux d'élevages engagés dans des filières qualité. En 2020, Avril et son partenaire Terrena ont inauguré Oleosyn Bio, un nouvel outil de trituration dédié à la production de tourteaux bio, installé à Thouars dans les Deux-Sèvres. Les résultats de ces investissements sont visibles: le Groupe a déjà multiplié par cinq la part d'origine France de ses tourteaux de soja entre 2015 et 2020.



¹⁸ Société de financement et de développement, filiale du groupe Avril
¹⁹ www.groupeavril.com/fr/groupe/avril-et-auralis-inaugurent-sojalim-une-unite-de-trituration-de-graines-de-soja-origine

KPI SPRING n°4	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	100 %	100 %	Opt	≥ 90 %	≥ 90 %
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓		+ 10 pts vs cible	
Commentaire : Somme de tous les volumes « couverts » (cf. précisions ci-dessous) (tonnes) / Volume (tonnes) total d'huile de palme achetée et livrée au cours de l'année de reporting					
Précisions : « huile de palme » englobe les volumes d'huile de palme ou de palmiste, leurs fractions (dont oléine et stéarine) et leurs dérivés (alcools, acides gras, glycérine, esters (PME), etc.).					
« Approvisionnements couverts par des dispositifs de durabilité » : par rapport à la quantité totale d'huile de Palme achetée, ce sont les volumes :					
<ul style="list-style-type: none"> • ayant des certifications RSPO Mass Balance (MB) ou RSPO Segregated (SG) ou BIO (Organic) ; • ayant des certifications de durabilité au sens de la réglementation européenne sur les biocarburants (schémas de durabilité type ISCC ou zBSVs) ; • couverts par des actions de durabilité, en particulier des projets de terrain en lien avec des fournisseurs ou des exploitants locaux de plantation* ; • ouverts par des achats de crédits RSPO (en complément des autres actions ci-dessus). 					
Périmètre : 100 % des approvisionnements du Groupe (Saipol, Expur, Kerfoot, Oleon, Lesieur Cristal, Indusolim, Sanders, MiXscience)					

*Selon les modalités d'un mécanisme interne propre à Avril : 1 euro financé dans un projet = 1 tonne d'huile de palme couverte.

KPI SPRING n°5	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	35,6 %	36,1 %	+ 0,5 pt		
Indicateur avec bonification « compte double » pour le soja français	41,2 %	42 %	+ 0,8 pt	≥ 40 %	≥ 50 %
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Formule : Soja (sous ses formes tourteaux / graine / huile) consommé par les outils de nutrition animale AFE en France et répondant à un de ces critères: soja origine France, soja non-OGM, soja non-OGM tracé « hors biome amazonien », crédits RTRS					
Précisions : Pour le calcul, les quantités de soja sous différentes formes sont exprimées en équivalent graines. Pour le calcul Spring, un compte double des volumes de soja français est réalisé au numérateur et au dénominateur					
Périmètre : 100 % des approvisionnements des activités de nutrition animale en France (Sanders, MiXscience)					

Développer l'économie circulaire

Plan d'action

Bioéconomie circulaire

À travers ses activités, Avril développe une offre pour toujours mieux valoriser les déchets agricoles et agroalimentaires en ressources.

Dans ce domaine, le Groupe s'appuie sur une filiale spécialisée, la société Terrial. Terrial valorise les déchets d'élevage ainsi que les résidus organiques des activités industrielles du Groupe en les transformant en fertilisant et en biogaz. Avec, à la clé de cette boucle vertueuse de réutilisation, une limitation du recours aux engrais chimiques par les agriculteurs. Ainsi, en donnant accès à des fertilisants organiques de qualité, utilisables en agriculture biologique, Terrial apporte des solutions techniques essentielles pour l'essor de ce mode d'agriculture.

Les chaudières biomasse de nos sites industriels valorisent également des flux de matières générés sur site comme les coques de tournesol ou les grignons d'olive. Une partie des cendres produites est aussi valorisée par Terrial dans des fertilisants.

Les sites Saipol et Lesieur s'engagent à valoriser une part importante de leurs déchets industriels, pour qu'ils soient transformés en énergie, ou utilisés en agriculture ou recyclés pour en faire une matière, un produit ou toute autre substance.



Gestion des emballages

La société Lesieur reste dans le Groupe l'entité la plus avancée sur l'utilisation de PET recyclé (rPET) :

- **En 2020, l'intégration de rPET dans toutes les bouteilles 1L** (d'abord de la gamme Lesieur ensuite ISIO 4) ainsi que dans les flacons stop goutte a été réalisée.
- **Conformément au plan d'action 2021, les travaux d'intégration de rPET dans les emballages à la marque Lesieur se poursuivent**, les formats 2L/3L sont passés en 100 % rPET au 1^{er} trimestre, puis les condiments (notamment les squeeze de mayonnaise).
- **Par ailleurs, l'intégration de 30% de rPET pour les marques de distributeurs (MDD) sera mise en place en 2022.**
- **Enfin, le passage aux valves non perturbatrice du tri et recyclage a été effectué en 2020**, le travail sur le tube de mayonnaise recyclable est en cours de finalisation et sera lancé en 2022.

Réduction du gaspillage alimentaire

- **Adhésion d'Avril à l'association SOLAAL**

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire. Avril est membre fondateur de cette association²⁰.

- **Convention avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)**

Le groupe Avril est engagé dans une convention de partenariat avec la FFBA depuis 2012. Cette convention a été renouvelée début 2019 pour une durée de trois ans entre la FFBA, Avril, Lesieur et Matines. La convention prévoit notamment des dons d'huile (20k€ en équivalent produit Lesieur par an) et d'œufs (5k€ en équivalent produit par an). Les produits donnés sont notamment des produits parfaitement propres à la consommation mais non acceptés en grande distribution pour différentes causes (date de consommation trop courte, étiquette mal collée, emballage légèrement endommagé, etc.).

²⁰ www.solaal.org/decouvrez-lassociation/membres-de-solaal



Indicateurs

KPI SPRING n°14	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Taux de valorisation des déchets industriels	98,8%*	98,6%*	-0,2pt*	≥ 2020	≥ 2020***
		95,5%**			
Atteinte de la cible SPRING 2021		✗			
<p>Commentaire : Les sites poursuivent leur démarche de valorisation des déchets, en recherchant des solutions optimales en local. Le périmètre de reporting s'est étendu en 2021 à une autre BU (Oleon)</p> <p>Formule : Pour chaque site, % déchets valorisés = Tonnage de déchets valorisés / Tonnage total de déchets</p> <p>Périmètre : Sites Saipol / Lesieur / Oleon (hors Port Klang)</p>					

* Saipol et Lesieur ** Saipol, Lesieur et Oleon *** pour le Groupe

KPI SPRING n°15	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	654,10 kt	674,68 kt	+20,58 kt	> 2020	> 2022
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
<p>Formule : Tonnages de produits Terrial (tonnages commercialisés et « livrés » aux agriculteurs)</p> <p>Périmètre : Terrial</p>					

KPI SPRING n°16	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part des emballages recyclables dans les emballages (% massique)	98,15%	99,20%	+1,05pt	Mesure Lesieur + extension à d'autres Business Units	> 2022
Atteinte de la cible SPRING 2021		✗			
<p>Commentaire : En 2021, une nouvelle méthodologie de calcul a été mise en place et déployée uniquement chez Lesieur, or la cible 2021 prévoyait l'extension à d'autres Business Units, ce qui n'a pas été réalisé. L'extension est prévue en 2022 pour les sociétés Lesieur Cristal, Compagnie des saveurs et Expur</p> <p>Formule : (Somme pour chaque code article ayant un emballage recyclable de : masse de l'emballage recyclable X nombre d'emballages consommés pour ce code article) / (Somme pour chaque code article de tous types de : masse de l'emballage X nombre d'emballages consommés pour ce code article)</p> <p>Périmètre : Emballages primaires de Lesieur uniquement</p> <p>Taux de couverture : 100 % des emballages primaires utilisés par Lesieur, soit environ la moitié des achats totaux d'emballages du Groupe</p>					

KPI SPRING n°17	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part de matière première recyclée dans les emballages (% massique)	38,7%	53,6%	+14,9pts	> 2020	> 2022
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
<p>Commentaire : En 2021, une nouvelle méthodologie de calcul a été mise en place et déployée uniquement chez Lesieur. L'extension à d'autres BUs est prévue en 2022</p> <p>Formule : Somme pour chaque référence de code article ayant un emballage en PET de : (% rPET intégré dans l'emballage X masse de l'emballage X nombre d'emballages consommés pour ce code article) / (masse de l'emballage X nombre d'emballages consommés pour ce code article)</p> <p>Périmètre : Emballages primaires de Lesieur uniquement</p>					

	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel
Quantité de dons alimentaires	252 tonnes	151 tonnes	-101 tonnes
<p>Commentaire : Du fait de la crise Covid-19, la demande du secteur de la Restauration Hors-Foyer (RHF) a été fortement réduite. Des produits destinés à la RHF mais non vendus ont été donnés par Lesieur</p> <p>Formule : Tonnage total de dons alimentaires</p> <p>Périmètre : Lesieur</p>			

ENGAGEMENT

3

Filières locales

Parce que nous sommes attachés au dynamisme des territoires, nous nous engageons à accélérer le développement des filières d'approvisionnement locales dans tous nos domaines d'activité, et dès 2025 pour 100% de nos huiles alimentaires quand les matières premières existent localement.



Transformer des matières premières nationales

Politique et plan d'action

Le groupe Avril est né de cette volonté de développer des outils industriels pour transformer durablement les matières premières nationales, que ce soit par exemple des outils de trituration d'oléagineux capables de transformer le colza et le tournesol en huiles et protéines ou bien des outils de nutrition animale capables de transformer des céréales, oléagineux et d'autres matières premières en aliments pour l'élevage français.

Ainsi il est dans la vocation du groupe Avril de transformer ces matières nationales afin de garantir un débouché aux producteurs mais également un approvisionnement local aux utilisateurs de ces matières. Cependant l'approvisionnement ne peut être exclusivement national dans un contexte de marché mondial, et le recours à des imports

pour des questions notamment de disponibilité, ou de protection contre les aléas climatiques ou autres reste nécessaire. Ainsi le groupe Avril tend à augmenter sa part d'utilisation de matières nationales en support de filières tout en veillant à la compétitivité d'ensemble de la chaîne de valeur.

Cette volonté de transformation de matières nationales (ou locales) s'étend aux activités du Groupe concernées à l'international. Ainsi Expur avec les oléagineux roumains ou Costa d'Oro avec les huiles d'olive italiennes tendent à augmenter leur part de matières premières nationales dans leur approvisionnement.



Construction de la nouvelle unité de cogénération sur le site d'Expur à Slobozia (Roumanie)

Indicateur

KPI SPRING n°1	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part de matières premières nationales traitées par le groupe Avril	65,58 %	68,88 %	+ 3,3 pts	≥ 2019	≥ 2019
Dont:					
Saipol (France)	52,9 %	56,9 %	+ 4 pts		
Expur (Roumanie)	78,5 %	87,75 %	+ 9,25 pts		
Costa d'Oro (Italie)	18,4 %	22,7 %	+ 4,3 pts		
Nutrition animale (France)	79,5 %	79,85 %	+ 0,35 pt		
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Commentaire: En 2021, Oleon est sorti du périmètre de cet indicateur. Le critère de l'origine locale étant peu pertinent au regard de l'activité d'Oleon au niveau mondial. En effet, Oleon est présent sur différents continents (prochainement en Amérique du nord) et les achats sont centralisés. De plus, pour un certain nombre de matières premières d'Oleon, le choix d'un sourcing local allait à contre-courant de l'empreinte environnementale.					
Formule: Somme des tonnages nationaux / Somme des tonnages totaux					
Précisions:					
• % de graines Origine France triturées dans les outils industriels de Saipol					
• % de graines Origine Roumanie triturées dans les outils industriels Expur					
• % d'huile d'olive Origine Italie utilisée par l'usine de Costa d'Oro					
• % de matières premières Origine France transformées dans les outils industriels de nutrition animale					
Périmètre: Saipol (France), Expur (Roumanie), Nutrition animale (France), Costa d'Oro (Italie)					

Saipol a accompagné la récolte française de tournesol en croissance lors de la dernière campagne et a ainsi trituré davantage de graines de tournesol nationales dans ses outils. La dynamique de la production française de colza et tournesol demeure clé pour l'évolution de cet indicateur. Expur de son côté a de nouveau considérablement augmenté sa part de graines roumaines, se rapprochant ainsi des 90 % ; à noter également que la faible part d'import chez Expur est issue de pays frontaliers desquels la distance de transport des graines est très limitée (principalement Moldavie, distance similaire aux différents bassins roumains). Costa d'Oro continue d'améliorer sa part d'huiles d'olives italiennes. Enfin la part de matières premières françaises en nutrition animale reste stable, autour de 80 %.

ENGAGEMENT

4

INVESTISSEMENTS

Parce que nous souhaitons avoir un impact positif sur les territoires et l'environnement, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 100 % de nos investissements, industriels ou financiers, soient fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux.



Investir durablement dans les filières

Point de situation Changement climatique

Le changement climatique impacte les productions agricoles et leurs rendements : il est nécessaire d'adapter les variétés cultivées aux modifications des cycles météorologiques, à l'apparition de nouveaux stress biotiques et abiotiques, et au déplacement des zones de culture vers le Nord.

La recherche de nouvelles variétés et de solutions innovantes peut apporter des réponses pertinentes sous réserve d'une anticipation suffisante des travaux pour répondre aux besoins des filières.



Actions de Sofiprotéol

Le groupe Avril, via les engagements de sa filiale Sofiprotéol, investit dans des entreprises semencières, qui sélectionnent des variétés permettant la production de semences adaptées à ces nouvelles contraintes.

En 2021, Sofiprotéol a poursuivi son engagement dans les entreprises françaises d'influence sur le marché européen des semences de grandes cultures, après plusieurs années de restructurations importantes dans ce secteur, que Sofiprotéol a largement accompagnées. Sur cet exercice Sofiprotéol a notamment pu renforcer son engagement auprès du semencier Limagrain Europe, acteur majeur en semences de grandes cultures, parmi les leaders européens en maïs, blé, orge, colza, et tournesol.

 Collaborateurs sur le site Oleon à Ertvelde (Belgique)

Point de situation Économie circulaire

Sofiprotéol a notamment poursuivi son investissement dans le fonds Agri Impact lancé par la Fondation Avril et dédié aux circuits courts et aux énergies renouvelables à la ferme. Cette démarche permet de poursuivre les actions en faveur du développement de la méthanisation, à la fois source de revenus complémentaires pour les agriculteurs et approche innovante de gestion des ressources à l'échelle de l'exploitation. L'installation d'unités de méthanisation sur les territoires contribue à l'amélioration du bilan environnemental des productions par la valorisation de déchets agro-alimentaires ou agricoles en énergie verte et fertilisants. Sofiprotéol a poursuivi l'accompagnement du secteur en déployant une nouvelle approche originale : un portage en direct par les agriculteurs. C'est une solution adaptée à l'évolution observée des projets d'installations d'unité dans les exploitations.


Point de situation Transition alimentaire

Sous l'effet de la croissance démographique, la demande mondiale en protéines (végétales et animales) devrait croître de 40 % à l'horizon 2030²¹. C'est la résultante d'une double transition alimentaire : un engouement des pays développés pour les protéines végétales comme alternatives à la viande et une forte augmentation de la consommation de viande dans les économies émergentes.

Pour répondre à ce double enjeu, la politique d'Avril est d'une part de diversifier les débouchés des tourteaux en développant une production de tourteaux plus riches en protéines pour l'alimentation animale, et d'autre part, de développer de nouveaux procédés et ingrédients riches en protéines végétales à destination de l'alimentation humaine.

Depuis 2014, Avril conduit en parallèle d'importantes recherches pour relever les deux grands enjeux de la valorisation des protéines végétales : développer des alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et produire des protéines plus sophistiquées à haut rendement pour la nutrition animale.



 Site Oleon à Ertvelde (Belgique)

²¹ BIPE et Sofiprotéol, 2014. La filière des oléoprotéagineux pour répondre aux enjeux globaux à horizon 2030. www.terresunivie.fr/sites/default/files/articles/publications/brochures/2016%2006%2016%20-%20BIPE%20%26%20SOFIPROTEOL_GlobalOutlook_bd.pdf

Proposer une offre de protéines végétales pour l'animal et pour l'Homme

Point de situation

→ Protéines végétales pour l'animal

Activités R&D sur des tourteaux enrichis en protéines : concentrés protéiques de colza ou tournesol pour l'aquaculture et l'alimentation des porcelets.

→ Protéines végétales pour l'Homme

- Développement de procédés inédits de traitement des graines (trituration douce « sans solvant ou à froid ») pour assurer la préservation des fonctionnalités des protéines.

- Développement de procédés de concentration / extraction de protéines et d'ingrédients riches en protéines végétales (isolats de soja BIO, concentrés de tournesol) pour valorisation dans des formules alimentaires.

- Déploiement du partenariat stratégique entre Avril et DSM²² pour produire conjointement à l'échelle industrielle un isolat de colza non OGM qui offre d'excellentes propriétés fonctionnelles, une grande valeur nutritionnelle et un profil de goût équilibré. Les marchés applicatifs privilégiés sont les alternatives à la viande et aux produits laitiers.

- En 2021, investissement de Sofiprotéol au sein de trois acteurs intervenant dans la 1^{ère} transformation et les ingrédients à base de protéines végétales :

- Sur cet exercice Sofiprotéol a ainsi renouvelé son engagement auprès de Solina, acteur d'envergure pan-européen sur les segments des ingrédients.

- Il a annoncé un investissement dans l'entreprise familiale belge Cosucra, acteur pionnier des ingrédients naturels issus notamment du pois à destination des marchés de l'alimentation et de la nutrition-santé.

- Enfin, Sofiprotéol a renforcé son accompagnement auprès de la société Selvah, outil mutualisé visant la production (extrusion) de protéines végétales texturées à destination de l'alimentation humaine à base de protéines de soja, issues de l'agriculture régionale notamment.

²² Royal DSM, entreprise scientifique internationale opérant dans les domaines de la santé, de la nutrition et des modes de vie durable



↑ Graines de soja après récolte



↑ Site Sojalim, Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées - 65)

Indicateurs

KPI SPRING n°2	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	447,8 M€	684,9 M€	+237 M€	> 633,2 M€	Investir 1 035 M€ sur la période 2019-2023 (cumul)
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			

Formule: Somme de : Capex Groupe + Investissements Sofiprotéol, en cumul annuel à partir de 2019

Périmètre: Groupe

	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel
Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique	26,5 M€	50,1 M€	23,6 M€

Formule: Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises semencières

Précision: Cela représente 12 % des engagements totaux de Sofiprotéol

Périmètre: Sofiprotéol

	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel
Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement de l'économie circulaire	2,2 M€	1,1 M€	-1,1 M€

Formule: Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises de l'économie circulaire (chimie renouvelable, méthanisation)

Précision: Cela représente 0,3 % des engagements totaux de Sofiprotéol

Périmètre: Sofiprotéol

	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel
Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales	163 M€	182 M€	+ 19 M€

Formule: Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises en lien avec le développement des protéines végétales

Précision: Cela représente 43 % des engagements totaux de Sofiprotéol. Il est à noter ici que tous les investissements comptabilisés ici ne contribuent pas à 100 % directement au développement de protéines végétales, mais bien à des acteurs de la filière

Périmètre: Sofiprotéol



↑ Collaborateur sur le site Prolein à Dieppe (Seine-Maritime - 76)

ENGAGEMENT

5

Climat

Parce que nous soutenons l'Objectif des Nations Unies de limiter à 2°C le réchauffement climatique, intégré à l'Accord de Paris, nous nous engageons à réduire de 30 %, d'ici 2030, toutes nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (vs. année de référence 2019).



Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles

Politique

Hygiène, Sécurité et Environnement

La politique Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) d'Avril vise à répondre aux priorités suivantes :

- Garantir la santé et la sécurité de toute personne, collaborateur d'Avril, intérimaire ou sous-traitant;
- Exploiter sereinement l'outil industriel et renforcer l'excellence opérationnelle;
- Répondre à des demandes de nos clients et autres parties intéressées pertinentes;
- Contribuer à la maîtrise de tous nos risques opérationnels

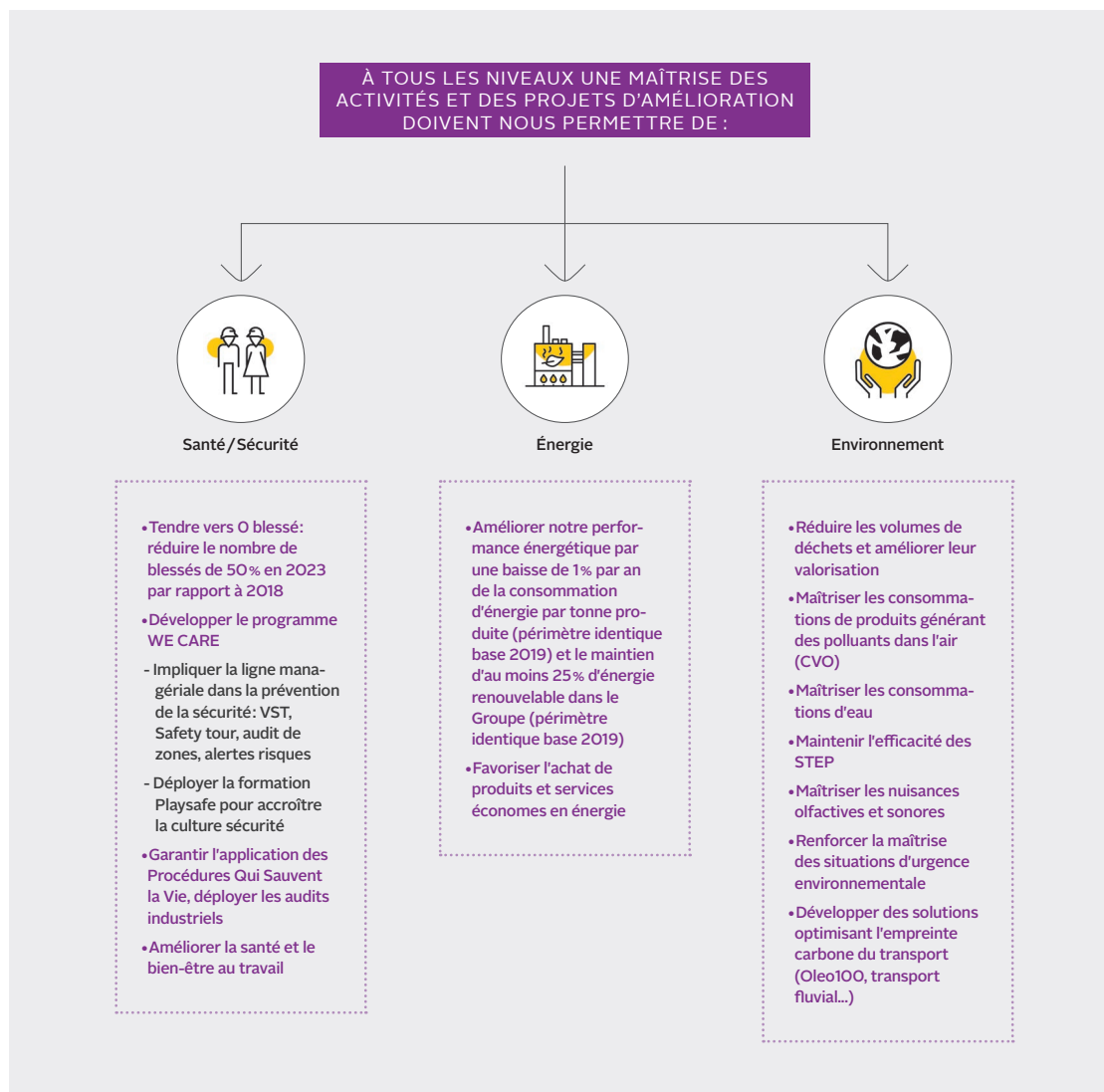
En matière d'environnement notamment, outre la conformité aux exigences réglementaires, chaque entité s'engage à la prévention des risques opérationnels, et à une amélioration continue des performances : réduction des consommations d'énergie et utilisation d'énergies renouvelables, réduction et valorisation des volumes de déchets, maîtrise des consommations de produits polluants, maîtrise des consommations d'eau et de l'efficacité des stations d'épuration, maîtrise des nuisances olfactives et sonores, renforcement de la maîtrise des situations d'urgence environnementale, développement des solutions optimisant l'empreinte carbone du transport (Oleo100, transport fluvial, etc.). Des revues de Direction, à tous les niveaux (Groupe, filiales, sites), permettent de s'assurer de cette amélioration continue.

Chaque site industriel mène une politique d'amélioration de ses performances environnementales, soutenue par des standards internationaux (type ISO14 001 ou 50 001) ou des programmes de management environnementaux internes. Dans ce cadre, les sites testent également des situations d'urgence environnementale afin de se préparer et de maîtriser d'éventuels incidents.

Les incidents industriels sont remontés au niveau de la Direction des Opérations du Groupe, et font l'objet d'analyses, ainsi que de retour d'expérience. Un important programme de transformation visant à améliorer le management de la sécurité des procédés (« We Care Assets ») a été lancé début 2021, avec une équipe dédiée sur trois ans. Il vise à faire d'Avril une référence en la matière, et à faire tendre vers zéro le KPI associé « nombre d'incidents industriels ».



Site de Dakkar (Sénégal)



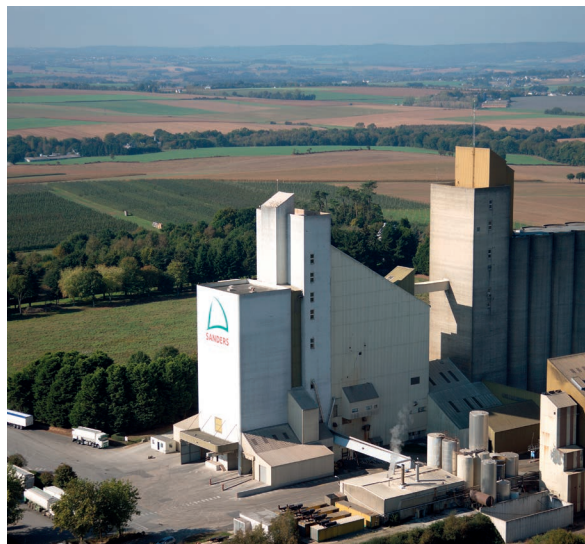
Efficacité et transition énergétique

En 2020, le groupe Avril dans le cadre de sa politique HSE s'est engagé à :

- Améliorer sa performance énergétique par une baisse de 1% par an de la consommation d'énergie par tonne produite (périmètre identique base 2019) et au maintien d'au moins 25% d'énergie renouvelable dans le Groupe (périmètre identique base 2019)
- Favoriser l'achat de produits et services économes en énergie lors de leur utilisation

En 2021, Avril structure sa démarche d'efficacité et de transition énergétique, portée par la Direction énergie du Groupe, relayée sur chaque entité et animée sur le terrain par des actions concrètes d'efficacité et de décarbonation.

Une majorité de ses entités est déjà certifiée ISO 50 001 v 2018 et le déploiement de la certification va se poursuivre dans les années à venir.



Site Sanders à Saint-Gérand (Morbihan - 56)

Avril construit pour chacune de ses entités une feuille de route de décarbonation sur trois leviers pour répondre aux objectifs Spring.

→ Décarbonation du gaz naturel

Avec quatre chaudières biomasse en fonctionnement, SAIPOL évite le rejet de ~ 140 kt de CO₂e par an depuis 2013, par rapport aux chaudières au gaz qu'elles remplacent. Le Groupe poursuit cette stratégie avec la construction d'une chaudière biomasse à EXPUR en Roumanie et l'installation d'autres chaudières biomasse est à l'étude (le site SAIPOL Le Mériot a été lauréat BCIAT en 2021 dans le cadre de France Relance).

→ Décarbonation de l'électricité

Le Groupe a lancé en 2021 une étude stratégique sur la décarbonation de son électricité avec des actions concrètes (contrats PPA) prévues d'ici à 2025 en France, Belgique, Allemagne et Maroc.

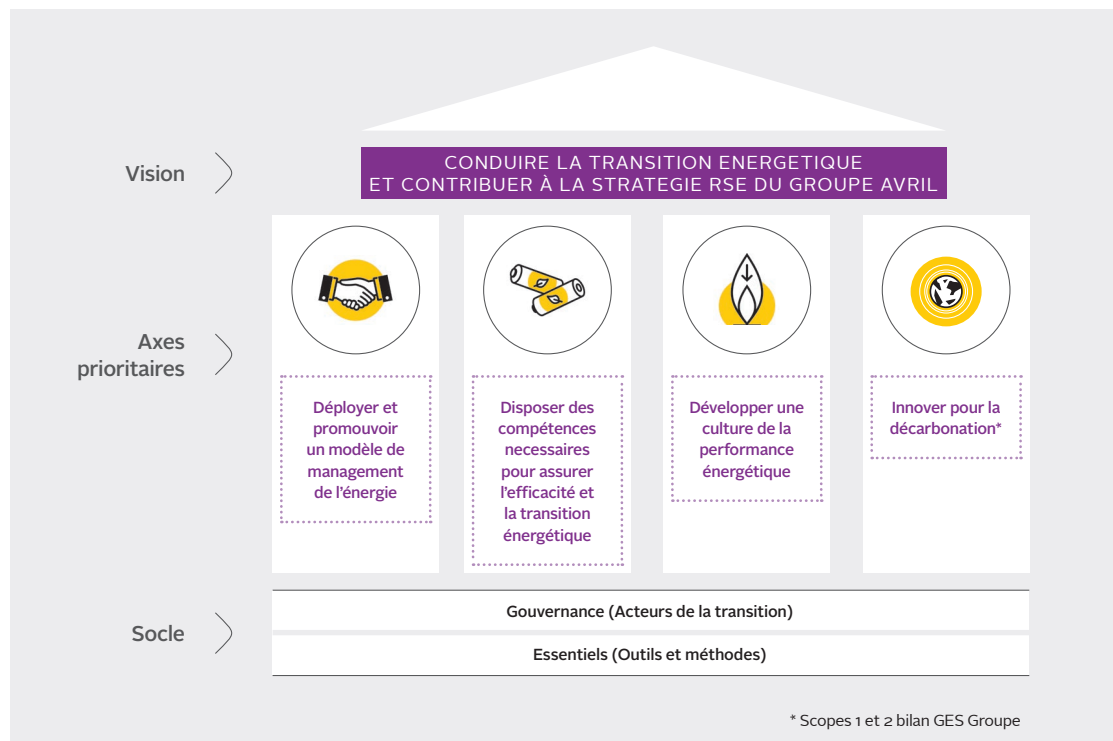
→ Performance énergétique

Le Groupe poursuit le développement de projets autour de la performance de ses process industriels et de l'optimisation énergétique. Il étudie également des projets innovants pour investir sur de nouveaux procédés économes en énergie.



Collaborateur sur le site Lesieur à Coudekerque-Branche (Nord - 59)

Les deux indicateurs de performance sur cette thématique sont la consommation d'énergie par tonne produite et le ratio entre la consommation énergétique issue de sources renouvelables et la consommation énergétique totale.



Indicateurs

	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel
Nombre d'incidents industriels (en base 100 sur 2020)	100	50	-50
Commentaires : L'indicateur clé de performance sur le taux de fréquence des incidents industriels a été mis en place en 2021 pour la première fois. Il a également été calculé sur l'année 2020 qui est utilisé comme base 100. Il a pour objet de suivre l'évolution du taux de fréquence des incidents industriels.			
Formule : Taux de fréquence suivi sur une base 100 (valeur 2020): nombre d'incidents industriels pour un million d'heures travaillées au 31/12/2021			
Précision : Définition d'un incident industriel grave et potentiellement grave : événement non désiré sur une installation industrielle (les procédés, les utilités, les stockages et les laboratoires) se définissant comme : une perte de confinement d'un produit, un incendie, une explosion, un auto-échauffement, une activation ou un dysfonctionnement d'une barrière, etc. dont la gravité réelle est supérieure ou égale à 4 dans la matrice d'acceptabilité du groupe Avril (incident industriel grave) ou dont la gravité aurait pu, dans d'autres circonstances, occasionner une gravité supérieure ou égale à 4 (incident industriel potentiellement grave)			
Périmètre : 14 sites industriels principaux – Sites concernés par le programme We Care Assets Les incidents chez Expur et Lesieur cristal ont été comptabilisés seulement à partir d'Octobre 2021			

KPI SPRING n°11	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Consommation d'énergie par tonne produite	279,4 kWh/tonne	286,7 kWh/tonne	+7,3 kWh/tonne	-1% vs 2020	-1% vs 2022
Atteinte de la cible SPRING 2021		✗			
Formule : Somme des quantités d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié (GPL), de fuel domestique, de chaleur (vapeur, eau chaude), éventuelles autres énergies utilisées par les sites / Somme des principales productions du groupe Avril					
Périmètre : Sociétés qui détiennent au moins un site certifié ISO 50 001. Au sein de ce périmètre, seuls les sites avec une consommation significative (avec une puissance souscrite > 240 kVA) sont inclus					
Taux de couverture : 52 sites industriels au niveau mondial, couvrant environ 96 % de la consommation d'énergie du Groupe					

KPI SPRING n°12	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Ratio entre la consommation énergétique issue de sources renouvelables et la consommation énergétique totale	27,24%	28,24%	+1pt	Maintien ≥ 25%	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ à 25%
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Formule : Énergie biomasse + Électricité d'origine renouvelable (sans prise en compte de la part de renouvelable dans l'électricité de réseau) / Consommation totale d'énergie finale					
Périmètre : Sociétés qui détiennent au moins un site certifié ISO 50 001. Au sein de ce périmètre, seuls les sites avec une consommation significative (avec une puissance souscrite > 240 kVA) sont inclus					
Taux de couverture : 52 sites industriels au niveau mondial, couvrant environ 96 % de la consommation d'énergie du Groupe					

KPI SPRING n°13	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Consommation d'eau par tonne produite	1,19 m³ / tonne	1,33 m³ / tonne	+ 0,14 m³ / tonne	Maintien ≤ 2019	Maintien ≤ 2019
Atteinte de la cible SPRING 2021		✗			
Formule : Eau prélevée + flux brut d'eau utilisée / Tonnes produites					
Périmètre : Sociétés qui détiennent au moins un site certifié ISO 50 001					
Taux de couverture : 52 sites industriels au niveau mondial, couvrant 99,3 % de la consommation d'eau du Groupe					

Bilan GES (Scopes 1 et 2)

En 2021, un bilan des émissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril a été effectué en suivant la norme ISO 14 067 dédiée. Un travail important d'élargissement du périmètre a été effectué permettant de passer d'un reporting de 52 à 73 sites, en phase avec le reporting énergie.

L'empreinte GES du groupe Avril 2021 est estimée à 283 ktCO₂e. En restant sur le périmètre 2020 (52 sites), le bilan 2021 s'élève à 275 ktCO₂e au total, soit une réduction de 2,2 % par rapport au bilan 2020 qui était de 281 ktCO₂e.

Dans le cadre de son engagement pour le climat, Avril s'est donné pour objectif de réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de scopes 1 et 2 de 30 % par rapport 2019 (année de référence). Pour atteindre cet objectif, Avril s'est engagé à la SBTi en septembre 2021, et déposera son dossier courant 2022.

La décarbonation des activités industrielles d'Avril passe avant tout par la maîtrise de l'énergie, un poste où le Groupe a un levier direct pour agir. La nouvelle feuille de route de la direction énergie du Groupe traduit bien cette vision. Il s'agit, d'une part, de poursuivre les efforts déjà engagés de longue date pour améliorer l'efficacité énergétique des opérations (systèmes de mesures, formations, partage de bonnes pratiques, etc.) et d'autre part, d'accélérer la transition énergétique du Groupe. Cette feuille de route intègre notamment un axe « innover pour la décarbonation ». Dans ce cadre, l'utilisation d'électricité issue de source renou-

velable via le montage de projets PPA (Power Purchase Agreement) ainsi que le lancement de nouvelles chaudières biomasse ont été étudiées en 2021 pour un lancement en 2022 / 2023. Un atelier sur la décarbonation a été réalisé fin 2021 avec l'ensemble de la direction des opérations industrielles et la mise en place d'un prix interne du carbone pour les projets d'investissement industriels a été acté. Une première étude de cas « test » a été réalisée sur un projet d'unité de filtration sur le site de Vitrolles (Lesieur).

Par ailleurs, Avril travaille sur la réduction de son scope 3 qui représentent environ 80 % des émissions de GES du Groupe. L'objectif est de réduire ces émissions en intensité (par tonne de produits vendus) de 30 % par rapport à 2019. L'engagement à la SBTi est un outil utile pour atteindre cet objectif.

En 2021, la mise en place d'un outil de prix interne du carbone a été décidé pour l'ensemble des projets d'investissements supérieurs à 3 millions d'euros. Ce prix prendra la forme d'un « shadow price » inséré dans les outils d'analyse financière, et il a été fixé à 50€ la tonne de CO₂ équivalent.

Le Groupe a également répondu au questionnaire climat du CDP en 2021. C'est aussi le cas des filiales Lesieur et Oleon.



↑ Culture de colza

Indicateur

Émissions de GES	Valeur 2020	Valeur 2021
Émissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2)	281 ktCO ₂ e	275 ktCO ₂ e Périmètre élargi: 283 ktCO ₂ e
Périmètre : 52 sites industriels du Groupe (périmètre élargi : l'ensemble des 73 sites industriels du Groupe)		
Taux de couverture : 99 % des émissions du Groupe (97 % avec le périmètre à 52 sites)		

Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)

Politique biocarburants

Avril est l'un des principaux producteurs de biodiesel européen, une énergie renouvelable, et contribue ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des carburants mis sur le marché.

La directive 2009/30/CE consolidée dite « FQD » pour Fuel Quality Directive définit l'objectif de réduction des gaz à effet de serre émis lors de la production et l'utilisation des carburants mis à la consommation dans l'Union européenne, à savoir 6 % de réduction des gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2010²³. Cette même directive définit également les modalités d'atteinte de cet objectif, dont l'incorporation de biocarburants durables est le principal levier. La Commission Européenne s'est prononcée récemment sur le fait que la directive 2009/30/CE consolidée est toujours d'application après 2020 et que les metteurs à la consommation de carburants doivent poursuivre leur effort de décarbonation et continuer à acheter des biocarburants à forte réduction des gaz à effet de serre.

Concernant les critères de durabilité des biocarburants, c'est la directive 2018/2001/CE dite « RED2 » pour la période 2021-2030 qui définit les modalités et les exigences de traçabilité afin de qualifier un biocarburant de « durable ». La Commission Européenne mandate notamment des schémas volontaires pour définir précisément les bonnes pratiques des acteurs économiques, en étroite collaboration avec des organismes d'audit. Saipol, filiale et acteur important de la production des biocarburants en Europe, est notamment certifiée selon les schémas volontaires zBSvs et ISCC-EU, par l'organisme Bureau Veritas.

Principalement issu du colza, le biodiesel d'Avril a la particularité de fournir un coproduit, le tourteau (56 % du poids de la graine), qui est une source de protéines végétales pour l'élevage. Ces tourteaux tiennent une place centrale dans l'alimentation des animaux d'élevage. Or, l'Union européenne ne produisant pas suffisamment de protéines végétales, il est nécessaire d'en importer,

notamment sous forme de soja. Le développement du colza dès les années 90, a donc permis de combler une partie du déficit français en protéines végétales. Soutenue par son utilisation en tant que biocarburant conjointement à sa valorisation en nutrition animale, la culture du colza, vient se substituer en partie à des importations de soja, dont la culture en expansion est associée à un risque de déforestation sur le continent sud-américain.

Oleo100

En 2018, Avril a lancé Oleo100, la première énergie 100 % végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française. Destinée dans un premier temps aux professionnels du transport (flottes captives des entreprises et collectivités), elle est entièrement substituable au gazole. En 2021, ce sont près de 45 000 m³ d'Oleo100 qui ont été mis à la consommation, permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 85 000 tonnes de CO₂ équivalent.

OleoZE

Fin 2019, Avril a également lancé OleoZE, une solution digitale qui permet aux organismes stockeurs et aux agriculteurs de commercialiser directement auprès de Saipol des lots de graines durables et d'en valoriser les différentes propriétés, avec l'objectif de produire un colza et un tournesol « Zéro Émission ». OleoZE vise principalement à sourcer des graines oléagineuses Made in France éligibles à un bonus, issues de pratiques culturales durables à haute réduction de gaz à effet de serre (GES). En 2021, ce sont près de 245 000 tonnes de graines qui ont été achetées soit directement auprès des agriculteurs (15 000 tonnes) soit auprès d'organismes collecteurs et négociants (230 000 tonnes). Compte tenu des réductions de gaz à effet de serre calculées, cela représente plus de 450 000 tonnes de CO₂ équivalent en moins dans l'atmosphère.



↑ Véhicule roulant à l'Oleo100

Cette innovation répond à plusieurs enjeux :

- Produire davantage de biodiesels « de spécialité » à haute réduction de GES
- Pérenniser la culture des oléagineux en France
- Valoriser et développer les bonnes pratiques agricoles qui réduisent les émissions et stockent le carbone dans les sols

Complémentaire à l'offre Feedmarket déjà en service depuis janvier 2018, qui permet aux éleveurs, négociants et fabricants d'aliments d'acheter des tourteaux riches en protéines, OleoZE s'inscrit dans la stratégie de transformation de Saipol, qui entend intégrer son champ d'action vers l'amont et l'aval pour mieux servir ses clients.

Ainsi, ces deux offres sont rassemblées sur Oleomarket, l'unique place de marché digitale de Saipol pour les oléagineux destinés aux acteurs du monde agricole, accessible depuis le site www.oleomarket.fr.

23 Concerne les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie, soit l'ensemble des émissions qui peuvent être imputées au carburant (y compris les composants qui y sont mélangés). Cette notion recouvre toutes les étapes pertinentes, depuis l'extraction ou la culture, le transport et la distribution, la transformation, jusqu'à la combustion.



Plan d'action biocarburants

→ Biodiesel : réduire les émissions de GES des biocarburants mis sur le marché par le Groupe:

- Identification des pratiques culturales permettant d'avoir des biocarburants à très faibles émissions de GES
- Certification depuis le champ de bonnes pratiques agricoles
- Accompagnement / conseil de Saipol auprès des agriculteurs et organismes stockeurs
- Obligation de résultats: en fonction des réductions GES obtenue, une monétisation sera proposée

→ Énergie nouvelle Oleo100: diversifier l'offre énergie du Groupe en proposant directement aux transporteurs, collectivités et entreprises un carburant 100 % végétal, 100 % Made in France qui permet de réduire de 65 % en moyenne les émissions de GES par rapport à un carburant d'origine fossile.



↑ Site BioTfuel à Venette (Oise, 60)

BioTfuel

À travers le programme de recherche « BioTfuel » lancé en 2010, le Groupe participe aussi activement au développement des biocarburants avancés, produits à partir de biomasse lignocellulosique (paille, résidus forestiers, cultures dédiées...). Le démarrage des deux unités de démonstration, dont une hébergée sur un site industriel du groupe Avril, a commencé fin 2017 pour se poursuivre en 2018 avec les premières productions pilotes de ces carburants. Des modifications sur les unités ont été réalisées en 2019 pour améliorer leurs performances et poursuivre le programme R&D en 2020. Les activités

des unités ont été impactées par le contexte sanitaire Covid-19 en 2020, qui a nécessité l'arrêt des installations pendant quelques mois. Les partenaires ont donc décidé de repousser la fin du projet à mi-2021 pour assurer l'acquisition de toutes les données nécessaires à la mise sur le marché de la licence BioTfuel.

Ces carburants de seconde génération seront complémentaires de ceux de première génération pour atteindre les objectifs d'énergie renouvelable dans le mix énergétique européen (27 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique à l'horizon 2030).



Indicateur

KPI SPRING n°8	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021*	Cible 2023*
Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés	60,76%	67,76%	+7,00 pts		
Dont:					
Saipol (France)	60,12 %	67,67%	+7,55 pts	≥ 61,5 %	≥ 65 %
Expur (Roumanie)	69,20 %	68,70%	-0,50 pt		
Atteinte de la cible SPRING 2021*		✓			
Formule: Moyenne des émissions de GES des esters méthylique d'acide gras (EMAG) mis sur les marchés par Saipol et comparaison en pourcentage de réduction par rapport à la référence gazole fossile de la Directive Européenne de promotion des énergies renouvelables dans sa version la plus récente (consolidée)					
Périmètre: Saipol (y compris Oleon Biodiesel), Expur					
Taux de couverture: 100 % des volumes du groupe Avril					

* Cible définie uniquement pour Saipol.



↑ Collaborateurs sur le site Saipol à Grand-Couronne (Seine-Maritime - 76)

ENGAGEMENT

6

Projet collectif et inclusif

Parce que nous croyons en la force du collectif et de l'inclusion, nous engageons à nourrir un dialogue permanent et exigeant avec l'ensemble de nos parties prenantes. Nous affirmons notre ambition d'être une entreprise qui prend soin de toutes et de tous, où la différence des un.e.s et des autres fera la différence. Chez Avril, nous avons tous le pouvoir et le devoir de Servir la Terre.



Partager une culture et des valeurs communes au Groupe

Politique - Sécurité

Le groupe Avril mène une politique Santé-Sécurité volontariste basée sur le programme We Care. L'ambition est de tendre vers zéro blessé, avec un objectif à l'horizon 2023 de diviser par deux le nombre de personnes blessées par rapport à 2018.

Le programme We Care a été construit autour de trois piliers :

- Développer la culture sécurité (savoir voir, savoir dire, savoir agir) avec un plan de formation pour accompagner tous les managers du Groupe;
- Appliquer la discipline opérationnelle, c'est-à-dire faire respecter avec rigueur les règles sécurité;
- Renforcer l'intégration.

En parallèle, nous continuons d'appliquer les outils développés depuis 2013, et nous les renforçons avec par exemple le développement des « Procédures qui sauvent la vie » (PQSLV – Life Saving Rules), la mise en place de Comités Opérationnels Sécurité (COS) sur l'ensemble de nos sites, la diffusion de bonnes pratiques afin qu'elles essaient dans le Groupe.

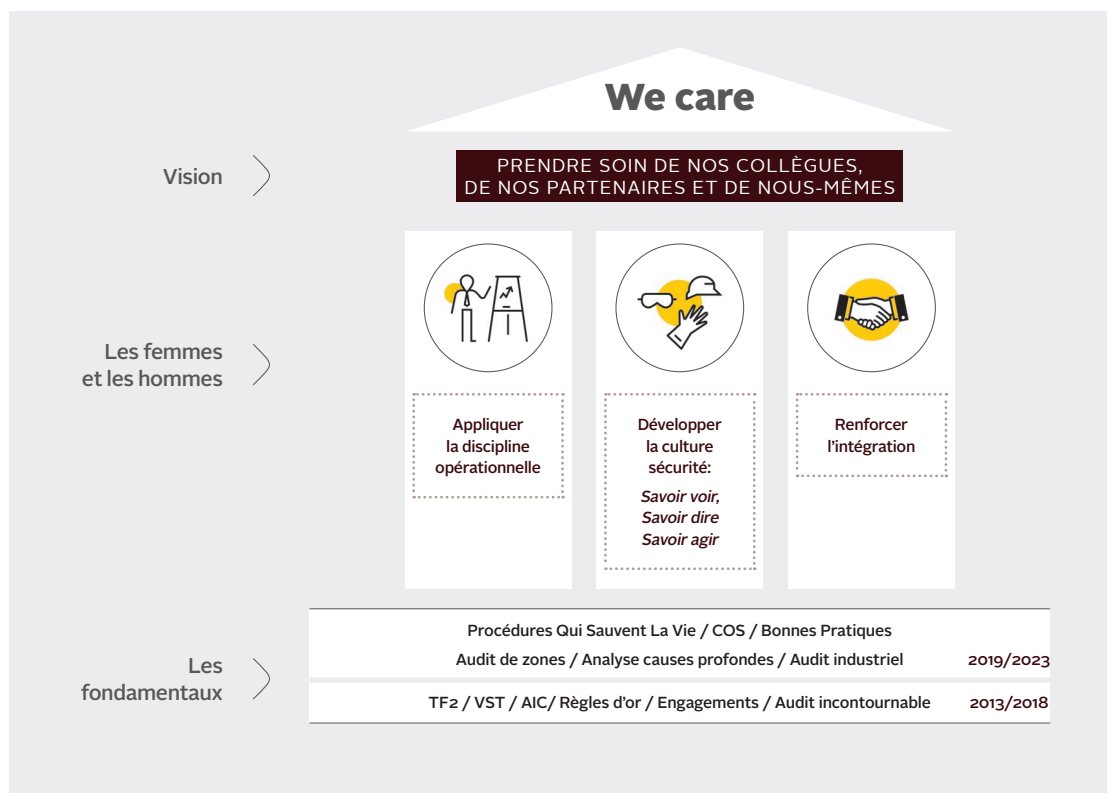


↑ Collaborateurs sur le site Prolein à Dieppe (Seine-Maritime - 76)

← Collaborateurs sur le site Oleon à Ertvelde (Belgique)



↑ Rassemblement pour la finale des Avril Games 2022, la compétition annuelle entre collaborateurs Avril



Plan d'action - Sécurité

À fin 2021, cinq « Procédures qui sauvent la vie » ont été élaborées et diffusées auprès des sites : Permis de feu, Consignation, Shunts, Espaces confinés, Travail en hauteur.

Près de 800 managers ont été formés à la culture Sécurité au travers du programme Playsafe déployé sur l'ensemble du Groupe. Les formations vont se poursuivre en 2022.

Un nouveau rendez-vous (Avril Safety Break) a été lancé et est destiné à tous les collaborateurs du Groupe : tous les deux mois, des managers témoignent de leurs bonnes pratiques, inspirantes pour leurs collègues.

Indicateur

KPI SPRING n°19	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	9,13	8,8	-0,33	≤7,20	Parvenir à ≤5,4
Atteinte de la cible SPRING 2021		✘			
Commentaire : Il n'y a pas eu d'accident mortel en 2021 parmi les collaborateurs du Groupe. La valeur de TF2 2021 est en stagnation par rapport aux années précédentes, avec des variations importantes entre BU. Les actions menées depuis 2019 vont s'intensifier en 2022.					
Formule : Nombre d'accidents avec et sans arrêt pour un million d'heures travaillées au 31/12/2021					
Précisions : Un accident du travail est un accident d'un salarié ou d'un intérimaire pour lequel des soins sont prodigués à l'extérieur de l'entreprise et qui a fait l'objet d'une déclaration officielle.					
Périmètre : Groupe					

Point de situation - Égalité femmes-hommes

Le groupe Avril s'attache à promouvoir l'égalité femmes-hommes notamment en matière de qualification, de formation, de rémunération et d'évolution de carrières. Dans le cadre de sa démarche Spring, Avril s'est fixé pour objectif d'augmenter la part des femmes de son effectif d'ici 2023 à 33 %.

En outre, le Groupe a, pour la 3^{ème} année consécutive, publié les résultats des index égalité professionnelle de toutes les sociétés françaises dans lesquelles l'effectif permet de le calculer. On peut noter que l'ensemble de ces sociétés sont au-dessus de la note de 75 points sur 100 à l'exception de deux entités.

En 2021, des modifications d'organisation internes ont été compensées par des ajustements de rémunération (par exemple réintégration de primes ou commissions dans le fixe suite à changement de périmètre des commerciaux).

Par ailleurs et encore cette année, des progrès significatifs ont été réalisés, par exemple +16 points par rapport à 2020 au siège du Groupe.

Indicateur

KPI SPRING n°18	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part des femmes dans l'effectif du Groupe au 31/12	29,5%	30,0%	+0,51 pt	≥31,6%	≥33,3%
Atteinte de la cible SPRING 2021		✘			
Formule : Nombre de femmes dans l'effectif du Groupe au 31 décembre / Effectif inscrits Groupe au 31 décembre x 100					
Précisions : « Effectifs inscrits » : effectifs inscrits au dernier jour du mois de décembre (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation). Sont inclus les collaborateurs à temps partiel, les collaborateurs en suspension de contrat de travail (maladie, congé parental, congés...) et sont exclus les mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.					
Périmètre : Groupe (7 348 collaborateurs)					

Développer tous les talents

Politique - Développement de carrière

Conversation de Développement et de Carrière

Notre ambition est de développer et d'accompagner la carrière de chaque talent. Pour cela, le Groupe a mis en place, en 2018, une Conversation de Développement et de Carrière (CDC) permettant à chaque collaborateur d'avoir un moment privilégié avec son manager. Il s'agit d'un échange qui :

- permet au collaborateur de prendre en main sa carrière et son développement, il est au cœur de l'entretien et mène la discussion,
- vise à éveiller l'envie de se développer et de se projeter dans l'organisation,
- permet au manager de donner un feedback sur la projection professionnelle et de la mettre en perspective avec les besoins de l'entreprise et du groupe Avril,
- se termine par la co-construction d'un plan de développement concret,
- est le commencement d'un dialogue continu avec le suivi des actions de développement.

L'ambition est de faire grandir les collaborateurs dans le Groupe. Pour cela, les équipes Ressources Humaines ont pour mission d'accompagner les managers pour identifier et développer le potentiel de leurs collaborateurs, fidéliser les talents, et préparer le futur.

Grâce à la Conversation de Développement et de Carrière entre le collaborateur et son manager, la fonction RH est en mesure de connaître les aspirations individuelles des collaborateurs et de prévoir leurs mobilités ainsi que leurs besoins de développement. La Conversation de Développement et de Carrière s'inscrit dans le calendrier annuel du Talent Management, elle est en effet une donnée d'entrée clé dans la construction des plans de formation et l'élaboration des Talent Reviews. Le pilotage de son déploiement est assuré par l'équipe Talent Management qui s'appuie dans chaque BU sur le réseau RH en charge de veiller au respect du processus défini et à la remontée des informations. Un bilan consolidé des conversations est présenté annuellement en Comité Talent afin de tirer les enseignements de la campagne et anticiper les étapes futures.

Avril Academy, cultivateur de talents!

Université d'entreprise au service du développement des talents d'aujourd'hui et de demain, accélérateur d'une culture partagée et commune, l'Academy accompagne la mise en œuvre de la stratégie du groupe Avril et répond aux enjeux du business.

→ Ses missions

- Accompagner le déploiement de la stratégie du Groupe et sa transformation,
- Accompagner les Talents dans leur développement,
- Analyser et anticiper les besoins en formation des collaborateurs et des business,
- Construire, adapter et déployer les programmes de formation pour le Groupe,
- Conseiller et être support de nos clients internes

→ L'Academy est un vecteur efficace de diffusion de la culture et des savoirs. Son offre de formation se construit autour de parcours managériaux et une offre Métier :

- Le cycle de formation Wedoo, destiné aux managers de proximité, a été lancé en 2016 et plus de 500 managers ont d'ores et déjà été formés.
- Pour encore plus accompagner le développement de nos managers, de nouveaux programmes dédiés aux managers de manager et aux Top managers, Wemanage et Welead, ont été lancés.
- Nous avons démarré en 2018 la formation Wesupply qui s'adresse aux collaborateurs du métier de la Supply Chain. Ce parcours a comme objectif de construire une identité commune et un langage commun afin de faciliter les synergies au sein du Groupe. Nous avons aussi co-construit avec la Direction financière Wefi, parcours Finance pour les non financiers. On peut aussi citer Welean qui compile toute l'offre de formation sur l'excellence opérationnelle et le Lean management.
- Le parcours Westart, également lancé en 2018 est un parcours d'intégration 100% digital permettant à tout nouveau collaborateur de découvrir Avril, ses valeurs, son histoire, sa stratégie et ses activités et ainsi promouvoir une culture Groupe commune. Depuis 2020, un kit d'intégration Groupe vient compléter ce programme pour les nouveaux entrants.

En 2021, l'accélération de la digitalisation de l'offre a permis de donner accès à la formation au plus grand nombre via notre plateforme LMS – My Career Learning.

D'autres programmes existent et certains verront encore le jour en vue de toujours mieux accompagner la stratégie du Groupe et le développement du business.



↑ Collaborateur sur le site Oleon à Ertvelde (Belgique)

Mobilité interne

Avril favorise la mobilité interne de ses collaborateurs tant géographique que cross-métier. La mise en ligne de toutes les offres d'emplois du Groupe sur un site dédié « Avril Carrières » permet à chacun de se rendre acteur de sa mobilité et de saisir des opportunités de développement de carrière répondant aux besoins du Groupe. À noter que toute offre d'emploi est publiée en interne au moins une semaine avant d'être publiée en externe.

Accès des femmes aux postes à responsabilités

Dans les plans de succession réalisés pour les postes critiques, la question « quelle(s) femme(s) dans l'organisation pourrai(en)t succéder à ce poste ? » est systématiquement posée. De même, le taux de parité est également suivi lors des People Reviews réalisées dans les Comités de direction. Ainsi, au 31 décembre 2021, le nombre de postes occupés par des femmes dans les positions du Top Management a encore significativement augmenté par rapport à l'année précédente, résultat d'une attention constante de la Direction.

Par ailleurs, Avril s'engage, à travers Expur, filiale roumaine, à promouvoir les métiers du monde scientifique et industriel auprès des jeunes femmes en partenariat avec l'association Capital Filles, qui permet à des lycéennes issues de quartiers difficiles d'être accompagnées par des collaboratrices afin de découvrir leur métier et construire leur projet professionnel.



Collaboratrice sur le site Saipol à Grand-Couronne (Seine-Maritime - 76)

Indicateurs

KPI SPRING n°20	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part des femmes dans les top managers du Groupe	24,76%	27,78%	+ 3,02 pts	≥ 22%	≥ 24%
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Formule : Nombre de femmes dans les top managers / Effectif total des top managers au 31/12 x 100					
Précisions : « Top managers » : personnes occupant des positions de grade 20 et au-dessus, selon la méthode HAY					
Périmètre : Groupe					
Taux de couverture : La population des top managers représente 108 collaborateurs (dont 30 femmes) au sein des 7 348 collaborateurs du Groupe					

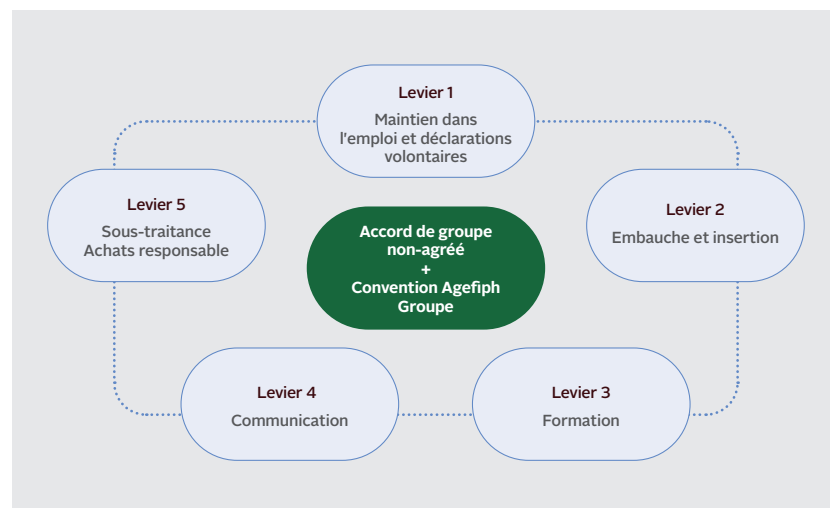
	Valeur 2020	Valeur 2021
Turnover subi	3,0% (France)	3,2% (France) 5,6% (international) 4,2% (France + international)
Commentaire : Le taux de turn-over subi en France est en très légère hausse par rapport à 2020 à +0,2 point. L'objectif d'Avril est de ramener ce taux en dessous des 3%. Depuis 2021, Avril intègre les sociétés à l'international dans le calcul du taux de turn-over subi. On constate que certaines sociétés à l'international ont un taux de turn-over subi supérieur à la moyenne française. Ceci s'explique notamment par le marché de l'emploi dynamique dans certains pays.		
Formule : Nombre de démissions sur l'année N / Effectif moyen de l'année N		
Précisions : Cet indicateur comptabilise uniquement les démissions pour les collaborateurs en CDI « Effectif moyen de l'année N » : moyenne des effectifs inscrits (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation). Sont exclus les mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.		
Périmètre : Sociétés françaises et internationales		
Taux de couverture : 100% des effectifs Groupe		

Politique en matière d'emploi des personnes en situation de handicap et des jeunes

Avril est déterminé à mener une politique engagée en faveur d'un emploi responsable et inclusif de toutes les catégories de personnes, s'attachant à respecter chacun et chacune dans sa singularité, au service d'un collectif engagé et performant.

Handicap

Engagé depuis 2014 sur le sujet du handicap, Avril a accéléré en 2021 son action en faveur d'un projet collectif et inclusif, en inscrivant sa politique en faveur des personnes en situation de handicap dans un accord de groupe associé à une convention Agefiph²⁴. L'accord de groupe, signé par Avril pour ses entités françaises avec les organisations syndicales représentatives, encadre et structure une démarche commune, applicable, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2022, à l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre d'Avril en France.



-  Décliné sur le périmètre France

-  Un cadre commun piloté par la Mission Handicap

-  Des actions locales mises en œuvre par les sites, adaptées aux problématiques terrain et accompagnées par la Mission Handicap

-  Avec une dimension internationale à développer: relais, comité international, échanges de bonnes pratiques...

Il marque la volonté d'Avril de s'appuyer sur la force du collectif pour traduire ses engagements en actions :

- Accompagner au mieux le quotidien des collaborateurs concernés
- Améliorer la visibilité du Groupe auprès des publics cible
- Développer une véritable culture commune d'inclusion

Il harmonise les pratiques autour d'un socle commun et apporte une nouvelle dynamique aux initiatives déjà en place.

Parallèlement au déploiement des actions de l'accord de groupe (entités françaises), une réflexion est engagée pour généraliser cette démarche en faveur du handicap au travail à l'international, avec des programmes qui répondent aux engagements de responsabilité sociétale d'Avril adaptés aux contextes locaux.

Cet accord est complété par une convention de partenariat conclue avec l'Agefiph permettant de bénéficier de l'appui financier, de l'accompagnement et de l'expertise de cette association.

Jeunes et égalité des chances

Avril déploie une politique active visant à faciliter l'insertion par le travail et à privilégier l'emploi de proximité. Cette politique se traduit par les actions suivantes :

- Implication du Groupe dans l'opération «Nos Quartiers ont des Talents» destinée à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés, sa participation au dispositif Alliance for Youth ou ses partenariats avec diverses associations : Sport dans la Ville/Job dans la Ville, Réseau Entreprendre 93.
- Avril est partenaire du GAN (Global Apprenticeship Network), un réseau mondial de l'apprentissage qui a pour objectif d'encourager les initiatives des entreprises, d'agir sur les freins au développement de l'alternance et d'offrir aux jeunes de vraies opportunités professionnelles.
- Nous avons mis en place un parcours d'intégration au niveau Groupe favorisant l'intégration des jeunes.



↑ Collaboratrice sur le site Saipol à Grand-Couronne (Seine-Maritime - 76)

- Un programme ambassadeur a été lancé en 2021 afin que nos collaborateurs représentent Avril dans nos écoles cibles. Le Groupe a participé également à de nombreux job datings physiques & virtuels à destination des alternants, des stagiaires et des jeunes diplômés.
- Nous organisons également chaque année une journée des étudiants pour intégrer et faire découvrir l'entreprise aux stagiaires et alternants arrivant au sein du Groupe ainsi qu'une journée job dating étudiants permettant de proposer nos offres jeunes diplômés dans un premier temps à nos stagiaires et alternants mais également de les préparer à la suite de leur carrière hors Avril grâce à des ateliers CV et entretiens d'embauche.
- Des actions spécifiques à destination des jeunes issus des territoires ruraux, sur le modèle de l'École des ventes Sanders - premier partenariat école-entreprise lancé en 2010, qui favorise l'accès des jeunes à la formation au métier du conseil en élevage.
- Des actions contribuant à établir un pont entre le monde de l'enseignement et le monde industriel via un partenariat avec l'association CGénial : des visites de sites sont organisées avec des enseignants, qui pourront ainsi mieux accompagner des collégiens et des lycéens grâce à une meilleure connaissance des métiers scientifiques et techniques.

En 2021 et malgré la pandémie, plusieurs filiales du Groupe ont mis en place ou poursuivi leur collaboration avec des écoles et des universités en accueillant des stagiaires. Lesieur Cristal continue de travailler avec les meilleurs établissements de formation marocains et a accueilli une vingtaine de stagiaires en 2021. Sur le périmètre des filiales d'Oleon et en particulier en Europe, une quinzaine de stagiaires ont été accueillis. Une collaboration est également menée chez Costa d'Oro avec différents centres de formation situés en Toscane (accueil entre 5 et 10 stagiaires tous les ans dont plusieurs sont ensuite embauchés).

²⁴ Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

Indicateurs

KPI SPRING n°21	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible 2023
Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	4,3%	4,4%	Indicateur ≥ 2020 +	Indicateur ≥ 2022 +
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé
Formule: Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans le Groupe en France dans l'année, rapporté à l'effectif annuel moyen de personnes assujetties.				
Périmètre: Sociétés françaises				
Taux de couverture: 59 % des effectifs Groupe				

KPI SPRING n°22	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Part des stagiaires et alternants dans l'effectif moyen inscrit sur l'année en France	8,10%	8,66%	+0,56pt	$\geq 7,8\%$	$\geq 8,0\%$
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Formule: Nombre total de stagiaires et alternants accueillis sur l'année / Effectif inscrit moyen x 100					
Précisions: Cet indicateur prend en compte les stagiaires rémunérés et les alternants (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation). L'effectif utilisé au dénominateur ne comprend pas les stagiaires et alternants.					
Périmètre: Sociétés françaises					
Taux de couverture: 59 % des effectifs Groupe					

Être attentif aux collaborateurs

Politique

Le Groupe a à cœur d'établir une relation constructive avec l'ensemble des partenaires sociaux et des salariés. Deux accords collectifs ont été conclus sur l'année 2021, un relatif au télétravail et l'autre sur le handicap. Une négociation sur un avenant à l'accord de Gestion des Emplois et des parcours professionnels a également débuté en février 2022.

Dialogue social et droit du travail

Avril veille à ce que la législation sociale soit respectée dans toutes les entreprises du Groupe, et à ce que le dialogue social se déroule dans les meilleures conditions lors des réunions propres aux entreprises. À cet effet, au sein de la Direction des relations sociales, un service juridique dédié aux questions sociales accompagne les équipes RH opérationnelles et les managers dans les échanges qu'ils organisent, notamment dans les projets stratégiques tels que les fusions, acquisitions ou cessions. Plus généralement, ce service conseille et accompagne les entreprises du Groupe dans leur dialogue social et le respect du droit du travail. Ce service intervient également sur des sujets techniques lors des réunions de négociation avec les élus ou les organisations syndicales.

Ces dernières années, le service juridique a accompagné les entreprises du Groupe dans le déploiement des outils juridiques en lien avec la crise Covid-19 (informations et consultations relatives au télétravail massif, au plan de reprise d'activité, mise en œuvre de l'activité partielle, etc.). Les élus ont souligné en Comité de Groupe leur satisfaction des mesures prises et la transparence avec laquelle les directions des BU ont communiqué.



↑ Collaborateur sur le site Oleon à Ertvelde (Belgique)

Comité d'Entreprise Européen

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) a été créé en 2016 pour développer le dialogue social européen entre la Direction générale et les représentants du personnel. Le CEE est informé ou consulté sur les questions de nature transnationale, c'est-à-dire celles qui concernent tout le Groupe ou des établissements présents dans au moins deux pays.

Le CEE réunit 20 membres (titulaires et suppléants) représentants de chaque pays (Allemagne, Belgique, Italie, Roumanie, Royaume-Uni et France). Le nombre de membres par pays reflète le poids de l'effectif présent dans chaque État. Avril a souhaité aller au-delà de ses obligations légales : deux représentants du personnel de ses sites marocains siègent aux côtés de leurs homologues européens. Courant d'année 2020, les membres ont été renouvelés la première réunion de cette nouvelle mandature s'est déroulée début 2021 en visio-conférence et la seconde, en octobre 2021, s'est déroulée en Bretagne, en marge de l'évènement « Nourrir la Vie » auquel les membres du CEE ont été conviés.

Comité de Groupe (France)

Le Comité de Groupe a été créé et mis en place en 2016 afin de renforcer le lien qui unit Avril avec ses filiales basées en France. Il s'agit d'un organe d'information sur la stratégie du Groupe qui doit également permettre aux membres des différents comités d'entreprises ou CSE d'être mieux à même d'exercer les attributions consultatives qui leur sont dévolues et d'affirmer le sentiment d'appartenance des salariés au groupe Avril par le partage d'informations sincères. Le Comité de Groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, les prévisions d'emploi et les actions éventuelles de prévention envisagées dans le Groupe et dans chacune des entreprises qui le composent.

La nouvelle mandature des membres du Comité de Groupe a démarré fin novembre 2020 pour quatre ans. Le secrétaire et le secrétaire adjoint ont été reconduits. Le Comité de Groupe a été intégré dans la démarche groupe sur le Handicap : cinq membres volontaires ont participé aux groupes de travail qui ont servi de base à la négociation d'un accord Groupe sur le sujet et à la signature d'une convention avec l'Agefiph.

Observatoire de la protection sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le groupe Avril s'est doté d'un régime collectif Frais de santé auquel la majorité des entreprises du Groupe a adhéré. La construction de ce régime est le fruit de différentes concertations entre les partenaires sociaux et la Direction d'Avril, à travers l'Observatoire Avril de la Protection sociale, qui est l'instance paritaire du Groupe dédiée aux sujets liés à la protection sociale des collaborateurs.

En 2019, les réunions de concertation de cet observatoire ont permis de prendre des décisions applicables à compter de 2020, matérialisées par un procès-verbal, pour redresser le régime. Le régime toujours déficitaire, doit être aménagé. L'observatoire a travaillé en 2020 à des pistes de redressement qui ont conduit à un ajustement du régime en 2021 et à un changement du courtier à compter du 1^{er} janvier 2022.



Collaborateur sur le site Saipol à Grand-Couronne (Seine-Maritime - 76)



Collaborateur sur le site Oleon à Ertvelde (Belgique)

Indicateurs

	Valeur 2020	Valeur 2021
Taux d'absentéisme	3,5%	3,1%
Commentaire : Entre 2020 et 2021, on constate une baisse du taux d'absentéisme à 3,1% (soit -0,4 point)		
Formule : Nombre d'heures d'absence / Nombre d'heures théoriques de travail		
Périmètre : Sociétés françaises		
Taux de couverture : 59 % des effectifs Groupe		

	Valeur 2020	Valeur 2021
Taux de grévistes	<0,01% (France)	<0,01% (France + international)
Formule : Nombre d'heures d'absence pour grève / Nombre d'heures théoriques de travail		
Périmètre : Sociétés françaises et internationales		
Taux de couverture : 93 % des effectifs Groupe		

Agir avec nos parties prenantes externes

Point de situation

Avril développe au niveau local (sites industriels) comme institutionnel (filiales et Groupe) diverses formes de dialogue avec ses parties prenantes.

Comité de parties prenantes du groupe Avril

Dans un monde qui bouge de plus en plus vite, avec des mutations profondes et parfois brutales, le Groupe a souhaité renforcer son ouverture vers la Société civile et s'est doté depuis 2019 d'un Comité de parties prenantes pour structurer son dialogue avec celle-ci. Composé de sept personnalités issues de la société civile, le Comité a un rôle consultatif, aux côtés de la Direction générale du Groupe. Il a notamment pour tâche d'accompagner le Groupe dans ses réflexions, à la lumière des enjeux sociétaux.

Le Comité de parties prenante d'Avril s'est réuni trois fois en 2021 (février, juin, octobre). Le sujet du déploiement de la raison d'être du Groupe et des engagements qui y sont liés a été un fil conducteur des discussions.

Avril Communities

Lancé en 2019 par le Secrétariat Général, Avril Communities accompagne un réseau de plusieurs directeurs de sites industriels dans le renforcement de leurs liens avec les parties prenantes de leur territoire. Établi en cohérence avec la diversité des activités d'Avril, cette démarche s'étend progressivement à l'ensemble du périmètre du Groupe, comme en témoigne en 2021 l'intégration dans le réseau de représentants de la Compagnie des Saveurs ou encore de MiXscience.

Dans le prolongement de 2020, Avril Communities a maintenu son agilité pour renforcer les liens entre ses membres malgré un contexte sanitaire toujours marqué par la restriction des déplacements. A ce titre, le début d'année a notamment vu l'organisation de deux séminaires digitaux, l'un s'adressant aux directeurs industriels, le second aux administrateurs FOP concernés par le programme suite au rapprochement avec le monde agricole opéré l'année précédente. Ces sessions de brainstorming ont permis, par

l'agrégation des attentes individuelles, de faire un bilan collectif et de s'engager sur des objectifs partagés.

En est entre autres ressorti le besoin d'un partage accru de l'information au sein du réseau, dans une logique d'acculturation et d'utilisation d'Avril Communities comme réceptacle des remontées du terrain. Pour y répondre, des interventions thématiques (ex : présentation de la démarche RSE d'Avril ; restitution d'une étude économique...) et des sessions de formations ad-hoc sur certains sujets spécifiques (ex : fonctionnement des institutions) ont été proposées, permettant par la même de réunir les deux communautés. En parallèle, la connaissance filière s'est aussi vue renforcée par l'approfondissement des relations entre les directeurs industriels et les administrateurs FOP par le biais des binômes déjà constitués ou des nouveaux duos établis (partage d'informations en bilatéral, échange de contacts, mise à disposition des structures de chacun pour l'organisation ou la co-organisation d'évènements...).

Enfin, Avril Communities et ses différents membres ont réaffirmé leur capacité, par le biais d'un dialogue continu en local, à avoir un impact direct et décisif sur de nombreux enjeux propres au Groupe, en s'en faisant les porte-paroles et relais territoriaux. Outre cette consolidation vis-à-vis du monde institutionnel, l'année a aussi été marquée par l'approche de nouvelles parties prenantes, comme le milieu éducatif, par le biais d'un partage de bonnes pratiques en la matière et l'impulsion de nouvelles initiatives outre la mise en commun et la valorisation de celles déjà existantes.

Avril Communities s'impose à la fois comme une illustration et une caisse de résonance pour la raison d'être du Groupe, révélée en 2021. Servir la Terre sera une préoccupation constante de la communauté pour l'année 2022, qui promet de belles perspectives compte tenu de la dynamique collective enclenchée.

Collaborateurs d'Avril et amont agricole

Les actionnaires fondateurs d'Avril sont issus du monde agricole. Compte tenu de ce lien historique, les agriculteurs constituent pour Avril des parties prenantes clés. Le Groupe a donc choisi d'adresser en priorité dans ses

plans d'actions le renforcement du lien entre ses collaborateurs et le milieu agricole, conformément à son désir d'une plus grande ouverture vers l'extérieur.

En 2020, une première étape a été franchie en développant davantage les contenus sur les enjeux et problématiques agricoles au sein de supports de communication. Par exemple, mise en avant d'agriculteurs dans le magazine interne AVRIL'S ; partage des actualités de la filière sur l'intranet Groupe... autant d'actions qui ont permis aux collaborateurs du Groupe, de se familiariser davantage avec les sujets agricoles malgré le contexte sanitaire qui nous a empêché de développer comme nous l'envisagions les opportunités de rencontres entre ces deux univers, pour qu'ils se côtoient davantage.

La révélation en 2021 à l'ensemble des collaborateurs du Groupe de la raison d'être d'Avril « Servir la Terre » a renforcé cette ambition de rapprocher les femmes et hommes d'Avril avec l'amont agricole, dont le Groupe est issu. La communication interne sur tous les canaux s'est beaucoup développée, avec des portraits d'éleveurs et d'agriculteurs, des articles sur les thèmes de la



↑ Adrien Dupuy, membre du conseil d'administration de la FOP et agriculteur
Antoine Daulton, chargé d'investissement chez Sofiprotéol (Oise - 60)

Indicateurs

transition agricole, du plan protéine, du développement de filières, de solutions innovantes pour l'élevage...

En 2021, ces thèmes qui permettent aux collaborateurs de mieux connaître l'amont agricole ont été mentionnés plus de 100 fois sur notre intranet, ont fait l'objet de 46 % des articles publiés dans notre magazine interne, et ont systématiquement été abordés lors des Avril Live Talk (notre émission Live trimestrielle qui aborde les grands enjeux du groupe Avril, à l'attention des 7 350 collaborateurs du Groupe).

Parce qu'ils sont les premiers ambassadeurs du Groupe, les hommes et les femmes d'Avril doivent porter, incarner, et animer ce lien étroit qui les unit au monde agricole et qui fait la singularité d'Avril. Dans ce cadre, nous comptons en 2022 poursuivre notre action à travers trois leviers prioritaires pour renforcer la relation entre les collaborateurs et l'amont agricole.

→ Réactiver le lien historique d'Avril avec le monde agricole

C'est s'assurer que tous les collaborateurs du Groupe, en France comme à l'international, connaissent l'histoire de l'entreprise, les conditions de sa création et son origine agricole. C'est un socle commun à tous, à faire vivre et partager à tous les niveaux de l'organisation, en mettant à disposition de chacun l'information, sous un format adapté et accessible.

→ Faire la pédagogie des enjeux agricoles auprès des collaborateurs

C'est donner les clés à nos collaborateurs pour mieux appréhender, comprendre, décrypter les enjeux agricoles. Nos collaborateurs doivent demain être en mesure d'apporter un éclairage simple, efficace et accessible à tous, des principales questions agricoles qui traversent la société française.

→ Créer les conditions d'une plus forte proximité

C'est provoquer des opportunités de rencontres entre les agriculteurs et les collaborateurs d'Avril pour qu'un dialogue direct et authentique s'engage. Avec plus d'ouverture des événements propriétaires de la filière et d'Avril pour les réunir et inciter à la rencontre : Nourrir La Vie ; Salon de l'Agriculture ; Rencontres Oléopro... C'est aussi préparer l'avenir en allant à la rencontre des plus jeunes, les agriculteurs de demain, via notre programme de relations écoles.

KPI SPRING n°23	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible 2023
Mise en place d'un Comité de parties prenantes	1 réunion	3 réunions + 1 note de synthèse	Minimum 2 réunions + 1 note de synthèse	Minimum 2 réunions + 1 note de synthèse
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓		

Précisions : Nombre de réunions par an (3 réunions réalisées en 2021)

Périmètre : Groupe

KPI SPRING n°24	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible 2023
Organisation de visites Avril Communities	8 visites	12 visites	Minimum 4 visites	Minimum 4 visites
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓		

Commentaire : Douze visites de sites ont eu lieu en 2021, à 2 visites à Venette (Oleon) et à Vitrolles (Lesieur), puis une visite à Landrecies, Rethel & Einville-au-Jard (Sanders Nord Est), Noyers sur Cher (Compagnie des Saveurs), Vic-en-Bigorre (Sojalim), Le Mériot & Grand-Couronne (Saipol), Coudekerque (Lesieur)

Précisions : Organisation de visites territoriales et rencontres à destination des élus et agriculteurs des territoires au sein d'usines du Groupe. Visites réalisées dans le cadre de la démarche Avril Communities portée par le Secrétariat Général

Périmètre : Groupe

KPI SPRING n°25	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible 2023
Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓		

Commentaire : Critère pour objectiver les avancées du plan d'action : Nombre de contenus liés au monde agricole (diffusés sous forme d'articles sur l'intranet du Groupe, dans le magazine interne, sous forme de publication sur les réseaux sociaux propriétaires du Groupe et de ses filiales, etc.)

- 119 articles ou mentions dans l'intranet du Groupe et via notre newsletter bimensuelle
- Articles sur l'amont agricole présents dans 46 % des pages du magazine interne Avril's (distribué 4 fois par an)
- 126 posts LinkedIn ou Twitter sur les sujets de l'amont agricole

Précisions : Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du monde agricole : mise en place d'actions pour renforcer les contacts entre les collaborateurs du Groupe et le milieu agricole.

Périmètre : Groupe

Offrir des produits sûrs et de qualité

Politique et plan d'action

Les priorités du groupe Avril en matière de qualité s'inscrivent dans son plan stratégique 2023 qui met en avant la fonction Qualité comme « contributrice au résultat et à l'image du groupe Avril ». Les piliers de la démarche qualité sont les suivants :

- **Satisfaire et fidéliser nos clients par la mise sur le marché de produits sûrs et sains** répondant à leurs attentes et livrés avec une qualité de service irréprochable,
- **Développer une compétitivité pérenne** et créer de la valeur ajoutée pour nos clients,
- **Viser l'excellence opérationnelle** et être vecteur de croissance par la qualité de nos produits et services,
- **Garantir le droit d'opérer et la conformité de nos produits** et pratiques aux normes et réglementations en vigueur, et répondre aux demandes du marché en termes de certifications et agréments sanitaires nécessaires.

La démarche qualité, appliquée de manière cohérente sur l'ensemble des filières, s'appuie sur un système de management intégré qui vient renforcer une organisation performante à l'écoute de ses clients et partenaires :

- **Dans l'ensemble de nos activités, par des processus optimisés et maîtrisés**, nous développons des produits et des services capables de répondre aux exigences élevées du marché,
- **Pour l'ensemble de nos produits, nous déployons des dispositifs de maîtrise des risques adaptés et reconnus** afin de garantir la sécurité alimentaire et leur fiabilité aux consommateurs,
- **Pour anticiper les évolutions du marché, innover et accroître notre compétitivité**, nous sommes engagés dans un programme d'Amélioration Continue de nos produits, de nos pratiques et de notre organisation.

Par le biais du réseau interne des directions Qualité, les domaines d'activités et Business Units (BUs) sont engagés dans la réalisation de ces objectifs. Les plans d'actions nécessaires à l'atteinte de ces résultats sont ainsi déployés localement à travers les systèmes de management propres à chaque entité et avec une coordination et un accompagnement du Groupe.

Les BUs et sites sont notamment responsables de maintenir les certifications et agréments sanitaires nécessaires à garantir leur accès au marché (certifications ISO 9001, ISO 22 000, HACCP, IFS, BRC, RCNA, GMP, selon les besoins). Elles s'appuient sur l'expertise du Groupe pour identifier les obligations en la matière.

Indicateur

KPI SPRING n°6	Valeur 2020	Valeur 2021	Écart annuel	Cible 2021	Cible 2023
Nombre de retraits et rappels de produits	5	4	-1	≤ 10	≤ 10
Atteinte de la cible SPRING 2021		✓			
Commentaire : Quatre retraits et rappels liés à la sécurité des aliments qui concernent : Lesieur (2), GEKO (1), Compagnie des Saveurs (1)					
Formule : Comptabilisation de toute action qui a mené à retirer un produit potentiellement dangereux mis sur le marché, sur l'année de reporting. Tous les retraits et rappels sont comptabilisés, quelle que soit l'origine de la défaillance (fournisseur, prestataire ou interne).					
Précisions : Sont concernés tous les retraits et rappels liés à la sécurité des aliments (alimentation humaine et alimentation animale), quelle que soit l'origine de la défaillance (fournisseur, prestataire ou interne). C'est-à-dire, dans la réglementation européenne, ceux nécessitant une déclaration aux autorités.					
Périmètre : Sociétés du Groupe ayant une production à destination de l'alimentation humaine et animale					



↑ Motte de pois protéagineux d'hiver (Oise - 6o)

Tableau récapitulatif des indicateurs

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTAT
AGIR POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE	Contribuer à la transition agricole	Nombre de nouveaux projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole	1	6
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)	Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	CA ≥ 2021 (155 M€)	159 M€
	Agir pour le bien-être animal	Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le Groupe	≥ 60 %	53,22 %
		Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	100 %	76,84 %
AGIR POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ	Mettre en place un approvisionnement responsable	Part des approvisionnements en Huile de Palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	≥ 90 %	100 %
		Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	≥ 40 %	42 %
	Développer l'économie circulaire	Taux de valorisation des déchets industriels	≥ 98,8 %	95,5 %
		Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	≥ 654 ktonnes	674 ktonnes
		Part des emballages recyclables dans les emballages	Mesure Lesieur + extension à d'autres Business Units	99,2 %
		Part de matière première recyclée dans les emballages	≥ 38,7 %	53,6 %
		Quantité de dons alimentaires	N/A	151 tonnes
AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LOCALES	Transformer des matières premières nationales	Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oleon) traitées par le groupe Avril	≥ 68,33 % (valeur 2019)	68,88 %
AGIR POUR L'IMPACT DE NOS INVESTISSEMENTS	Investir durablement dans les filières	Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique	N/A	50,1 M€
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales	N/A	182 M€
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement l'économie circulaire	N/A	1,1 M€
		Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	≥ 633,2 M€	684,9 M€

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTAT
AGIR POUR LE CLIMAT	Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles	Fréquence des incidents industriels	N/A	50/100
		Consommation d'énergie par tonne produite	≤ 276,6 kWh / tonne	286,7 kWh / tonne
		Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale	≥ 25 %	28,24 %
		Consommation d'eau par tonne produite	≤ 0,92 m ³ / tonne	1,33 m ³ / tonne
		Emissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2)	N/A	275 ktCO ₂ e
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)	Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol	≥ 61,5 %	67,67 %
AGIR POUR UN PROJET COLLECTIF ET INCLUSIF	Partager une culture et des valeurs communes Groupe	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	≤ 7,2	8,8
		Part de femmes dans l'effectif du Groupe	≥ 31,6 %	30,0 %
	Développer tous les talents	Turnover subi	N/A	4,2 %
		Part des femmes dans les top managers du Groupe	≥ 22 %	27,8 %
		Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	≥ 2020 (4,3%) et plan d'action annuel réalisé	4,4 %
		Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France	≥ 7,8 %	8,7 %
	Être attentif aux collaborateurs	Taux d'absentéisme	N/A	3,1 %
		Taux de grévistes	N/A	<0,01 %
	Agir avec nos parties prenantes externes	Mise en place d'un Comité de parties prenantes	2 réunions	3 réunions
		Organisation de visites Avril Communities	≥ 4 visites	12 visites
		Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	Plan d'action annuel réalisé	Réalisé
	Offrir des produits sûrs et de qualité	Nombre de retraits et rappels de produits	≤ 10	4

Rapport de l'organisme tiers indépendant

Vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n°3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : les politiques, plans d'actions et résultats relatifs à certains risques identifiés comme principaux restent à mettre en œuvre en particulier sur l'agriculture durable et l'adaptation au changement climatique.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur le site Internet).

Limites inhérentes à la préparation des Informations formance extra-financière

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'Entité

Il appartient au Gérant :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

¹ ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical/financial information

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre octobre 2021 et avril 2022 pour une durée totale d'intervention de vingt-sept semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené plusieurs entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée:

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques;

→ nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour:

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après: Lesieur Cristal (site de Ain Harrouda), Lesieur (site de Grande Synthe), Sanders Bretagne (site de Saint Gérard), Saipol (site de Sète), Oleon (site de Venette);

→ nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations;

→ pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre:

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions;
- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 16,90 % et 33,10 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (16,90 % des consommations d'énergie, 18,80 % de la production, 24,50 % des heures travaillées et 33,10 % des effectifs);

→ nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 15 avril 2022

L'organisme tiers indépendant EY & Associés



Alexis Gazzo

Associé, Développement Durable

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

INFORMATIONS SOCIALES

→ Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)

- Taux de fréquence avec et sans arrêt (TF2).
- Part de femmes dans l'effectif du groupe Avril.
- Turnover subi.
- Part des femmes dans les top managers du groupe Avril.
- Part des travailleurs en situation de handicap employés par le groupe Avril en France.
- Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France.
- Taux d'absentéisme.
- Taux de grévistes.

→ Informations qualitatives (actions ou résultats)

- Les résultats des politiques sécurité au travail.
- Les résultats des politiques de gestion des compétences.
- Les résultats des politiques de climat social.

INFORMATIONS SOCIÉTALES

→ Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)

- Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oléon) traitées par le groupe Avril.
- Part des approvisionnements en huile de palme du groupe Avril couverts par des dispositifs de durabilité.
- Part du soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale.
- Nombre de retraits et rappels de produits.
- Investissements (engagements de la société Sofiproteol) en lien avec le développement des protéines végétales.
- Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le groupe Avril.
- Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage.
- Mise en place d'un Comité de parties prenantes.
- Organisation de visites Avril Communities.
- Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole.

→ Informations qualitatives (actions ou résultats)

- Les résultats des politiques achats responsables.
- Les résultats des politiques relatives à la qualité et la sécurité des produits.
- Les résultats des politiques relatives à la transition alimentaire.
- Les résultats des politiques relatives au bien-être animal.
- Les résultats des politiques relatives à la gestion des parties prenantes.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

→ Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)

- Nombre de projets qualifiés soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole.
- Investissements (engagements de la société Sofiproteol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique.
- Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par la société Saipol.
- Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB.
- Consommation d'énergie par tonne produite.
- Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale.
- Consommation d'eau par tonne produite.
- Taux de valorisation des déchets industriels.
- Fréquence des incidents industriels.
- Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire.
- Part des emballages recyclables dans les emballages groupe.
- Part des emballages recyclés dans les emballages groupe.
- Investissements (engagements de la société Sofiproteol) pour le développement de l'économie circulaire.
- Quantité de dons alimentaires.
- Emissions de gaz à effets de serre scopes 1 et 2.

→ Informations qualitatives (actions ou résultats)

- Les résultats des politiques d'agriculture durable.
- Adaptation au changement climatique.
- Les résultats des politiques de durabilité des biocarburants.
- Les résultats des politiques de prévention des pollutions.
- Les résultats des politiques d'utilisation durable des ressources.



La version numérique de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  **DocAxess**

